

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI



ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE

MEMOIRE DE FIN DE FORMATION POUR L'OBTENTION

DU DIPLOME DE TECHNICIEN SUPERIEUR

OPTION

Sciences et Techniques de l'Information
Documentaire (STID)

FILIERE

Archivistique

ANNEE ACADEMIQUE:

2008-2009

THEME:

**CONCEPTION D'UN SITE WEB POUR LE CEFOCI
AU TITRE DU PROGRAMME *DÉVELOPPEMENT*
ET HÉBERGEMENT DE SITE WEB DU CNFC**

Réalisé et soutenu par :

Mawuklo Gérard Luc HEMADOU

Sous la direction de :

Directeur de stage

M. Jean TCHOUGBE

Directeur du Campus Numérique
Francophone de Cotonou

Directeur de mémoire

M. Bienvenu AKODIGNA

Professeur à l'ENAM

Décembre 2009

IDENTIFICATION DU JURY

PRESIDENT : Mme Elise PARAÏSO

VICE-PRESIDENT : M. Deen MOUNIROU

MEMBRE: M. Eustache MEGNIGBETO

L'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature n'entend donner aucune approbation, ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

DEDICACES

Je voudrais dédier ce modeste travail :

- α au Tout Puissant, à l'Esprit Saint, à la très Sainte Vierge Marie ainsi qu'à mon Ange gardien pour avoir été toujours là, surtout aux moments des pires péripéties. Je vous dois tout ;*
- α à mon cher père Vincent HÊMADOU pour l'accomplissement avec abnégation du service divin de père. Rien ne sera jamais suffisant pour te remercier ;*
- α à ma tendre mère Philomène NAGNONHOU épouse HÊMADOU, voici les premiers fruits de tes peines et prières. Daigne la vie te permettre d'en jouir à suffisance pour que ta croix ne soit vaine ;*
- α à mes sœurs Lidvine, Elodie, Audrey Viviane, mon frère Clôtaire. Sans vous, en aurais-je pu trouver la force malgré l'immense volonté ?;*
- α à mes neveu et nièces Thibaut, Fleur et Divine ; pour la tendresse de tous les jours ;*
- α à mes cousins et cousines ; notamment Castrilo et Guillerminne ;*
- α à mes oncles et tantes ;*
- α à Messieurs Rigobert GBETOFIA, Aimé HESSOU, Paul ARHIN ;*
- α au couple TONOUKOUEN ;*
- α à mes amis Sams-Dine ADAMOU, Arsène AZANNEY, Francisco FAFOLAHAN, William's James ECLOU, Vladimir ZOHOUN, preuves que la vraie amitié existe encore quelque part ;*
- α à mes amies, Lucrèce FAFOLAHAN, Imeldah AKOHA, Marlène DOSSOU, Agnès-Honorina EZIN, pour toute la considération et tout le soutien ;*
- α à toute l'équipe du Céfonet, pour la folie de nos ambitions et la rosée des nuits profondes, pour la victoire du travail sur la médiocrité ;*
- α à mes camarades des 24^{ème} et 25^{ème} promotions du CEFOCI*
- α à tous ceux, non moins importants, que l'obligation de cet exercice m'a fait oublier sur le moment.*

REMERCIEMENTS

Qu'il me soit permis de remercier sincèrement:

- α monsieur Bienvenu AKODIGNA, mon tuteur de mémoire pour sa clairvoyance et son assistance jamais marchandées ;*
- α monsieur Jean TCHOUGBE, mon Directeur de stage pour avoir agréé mon stage dans son institution et pour tout l'enrichissement acquis à l'occasion ;*
- α tous les professeurs du CEFOCI pour leurs soutien et encouragement ;*
- α madame Euphrosine MAMADOU épouse ABALLO, ma responsable de stage, pour la chaleur humaine et la considération ;*
- α messieurs Fawaz TAÏROU et Damien DAH LOKONON pour la formation et tout l'appui technique, combien utiles à la réalisation du site web ;*
- α tout le personnel du Campus Numérique Francophone de Cotonou, pour ces mois passés ailleurs comme chez soi ;*
- α messieurs Juste BIO YARA, Wenceslas MAHOUSI, Rufin HOUNKPE pour tous les services rendus ;*
- α Lucrèce FAFOLAHAN, Francisco FAFOLAHAN, Agnès-Honorina EZIN, Arsène AZANNEY, pour votre sollicitude ;*
- α Nadia KIKI, Sonia SACRAMENTO, Hiqmath SEÏDOU pour le soutien mutuel, Nadia LAWSON, Diane BIAOU, Lucrèce TOTO, Stella KANEHO pour l'encouragement ;*
- α toute la communauté céfocienne pour les précieux conseils et pour s'être prêtée, qui au questionnaire, qui au guide d'entretien ;*
- α docteurs Marcelle GOUNONGBE et Hilaire DOSSOU YOVO ;*
- α monsieur Antoine AGUIAR;*
- α tous les anonymes qui ont contribué à l'aboutissement de ce travail.*

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ADADB: Association pour le Développement des Activités Documentaires au Bénin

ARPAnet: Advanced Research Projects Agency & Internet

AUF : Agence Universitaire de la Francophonie

AUPELF-UREF : Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française-Université des Réseaux d'Expression Française

CAI : Centre d'Accès à l'Information

CEFOCI : Centre de Formation aux Carrières de l'Information

CMS: Content Management System

CNF : Campus Numérique Francophone

CNFC : Campus Numérique Francophone de Cotonou

CSS: Cascading Style Sheets

EBAD : Ecole des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes de Dakar

EBSI : Ecole de Bibliothéconomie et des Sciences de l'Information

ENS : Ecole Normale Supérieure

ENSSIB : Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques

ESI : Ecole des Sciences de l'Information

FADESP : Faculté de Droit et de Sciences Politiques

FOAD: Formation Ouverte A Distance

GNU/GPL: GNU's NOT Unix/General Public License

HTML: HyperText Markup Language

INJEPS : Institut National pour la Jeunesse, l'Education Physique et Sportive

INTERNET: International Network

IST: Information Scientifique et Technique

PHP: Personal Home Page

RSS: Really Simple Syndication

SPIP : Système de Publication pour Internet (Partagé)

SYFED-REFER : Système Francophone d'Edition et de Diffusion- Réseau
Electronique Francophone pour l'Education, l'Environnement,
l'Entreprise et la Recherche

TCP/IP: Transfer Control Protocol / Internet Protocol

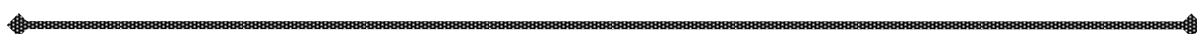
TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

TICE : Technologies de l'Information et de la Communication pour
l'Education

UREF : Université des Réseaux d'Expression Française

URL: Uniform Resource Locator

WEB: World Wide Web



GLOSSAIRE

Internet : Internet est un ensemble décentralisé de réseaux d'ordinateurs interconnectés à travers un protocole qui leur permet de tous parler la même langue, le protocole TCP/IP. C'est un réseau informatique à l'échelle du monde, et qui rend accessible au public des services comme le courrier électronique et le Web.

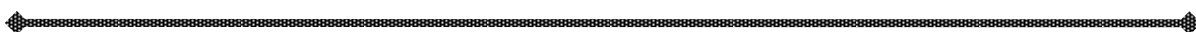
Présentiel (formation) : Se dit d'un mode de formation et d'enseignement où tous les acteurs (moniteur et apprenants) sont présents au même moment et où les échanges sont possibles sans aucune interface particulière.

Site Web : L'unité de base de l'information sur l'internet est la page web. C'est un ensemble de pages Web hyperliées entre elles et mises en ligne à une adresse Web. Il appartient généralement à une personne physique ou morale. On dit aussi site Internet par métonymie, le World Wide Web reposant sur internet.

TIC : Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ou IT (Information Technology) désignent généralement ce qui relève des nouvelles technologies utilisées dans le traitement et la transmission des informations et principalement : l'informatique, Internet et la téléphonie mobile.

Web : C'est l'un des services d'internet. Il peut être défini comme le système d'information qui circule sur le net qui peut être vu comme l'autoroute

World Wide Web : Le World Wide Web a donné à l'Internet une forme de cohésion en permettant d'établir des liens entre les masses d'informations autrefois dispersées. Grâce au Web, du point de vue de l'utilisateur, l'Internet apparaît enfin comme un tout.



LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

1- Tableaux

Tableau n°1 : Regroupement des diverses problématiques par centre d'intérêt.

Tableau n°2 : Présentation des éléments liés à l'absence du CEFOCI en ligne.

Tableau n°3 : Tableau de bord de l'étude.

2- Graphiques

Graphique n°1 : Présentation des données recueillies par rapport au premier problème spécifique.

Graphique n°2 : Présentation des données recueillies par rapport au deuxième problème spécifique.

Graphique n°3 : Présentation des données recueillies par rapport au troisième problème spécifique.

RESUME

L'internet et le web ont considérablement modifié les données académiques dans l'univers scolaire et universitaire. S'ils sont profondément ancrés dans les pratiques didactiques des pays du Nord, ceux du Sud ont encore du chemin à faire. Pour réduire ce fossé au Bénin, l'AUF, par l'entremise du Campus Numérique Francophone de Cotonou (CNFC), conduit le programme « **Soutien des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche** ». L'un des volets de ce dernier concerne le développement et l'hébergement de site web, en priorité pour les structures de formation. Mais là-dessus, le constat montre que certaines entités universitaires restent encore sans profiter du programme. Le CEFOCI est bien situé parmi celles-ci.

Nous avons jugé anormal cet état de chose pour une institution formatrice en Sciences de l'Information. La problématique qui en a découlé est la : « **Conception d'un site web pour le CEFOCI au titre du programme *développement et hébergement de site web* du CNFC** ». Celle-ci pour être plus appréhendable a été rendue en problèmes spécifiques à savoir :

- paradoxe de l'inexistence d'un site internet pour le CEFOCI au regard de sa vocation pédagogique ;
- non appropriation du web comme outil d'accompagnement de la formation au CEFOCI;
- ignorance de nombreuses ressources pédagogiques en ligne en Sciences de l'Information et leur faible exploitation.

Pour y apporter des solutions appropriées, nous nous sommes fixé un objectif général qui est de *proposer la mise en ligne du CEFOCI*. Cet objectif, pour être réalisable, a été scindé en trois objectifs spécifiques correspondant aux principaux problèmes spécifiques.

Au premier problème, l'objectif a été d'*œuvrer à mettre fin au paradoxe de l'absence d'un site web pour le CEFOCI*; au deuxième

problème, il a été question de *contribuer à mettre le web au service de la formation de la communauté céfocienne*. Quant au troisième, le but était de *faire connaître et faire profiter le CEFOCI des nombreuses ressources en ligne en Sciences de l'Information*.

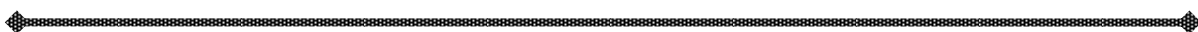
Les objectifs étant fixés pour les différents problèmes, nous avons alors dégagé les causes probables de ceux-ci. L'exercice nous aura servi à poser nos hypothèses qui sont les suivantes :

- le paradoxe de l'inexistence d'un site web pour le CEFOCI est dû au manque de vigilance à saisir les opportunités et à l'insuffisance de ressources humaines qualifiées.
- la non appropriation du web comme outil d'accompagnement de la formation au CEFOCI résulte de l'absence d'un site web au service de la formation ;
- l'inexistence d'une plateforme facilitant l'accès et l'exploitation des ressources didactiques en ligne en Sciences de l'Information explique leur ignorance et leur faible exploitation par la communauté céfocienne ;

Pour les vérifier, nous avons adopté une méthodologie duale : approches théoriques et méthodes empiriques. De ces dernières et des données issues de notre enquête, nos diverses hypothèses ont été validées.

Dès lors, il nous fallait respecter nos objectifs de départ en les matérialisant. C'est ainsi que nous avons conçu un site web pour le CEFOCI. Il est alimenté en ressources pédagogiques en ligne et relatives aux Sciences de l'Information.

Quoique déjà réalisé, le site reste un chantier à poursuivre. Il sera donc intéressant que le CEFOCI et toute sa communauté se l'approprient pour l'améliorer, et au demeurant, l'enrichir avec d'autres applications.



SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE

CHAPITRE PRELIMINAIRE: CADRE INSTITUTIONNEL ET PHYSIQUE DE L'ETUDE, OBSERVATIONS DE STAGE ET CIBLAGE DE LA PROBLEMATIQUE

Section 1 : Cadre institutionnel et physique de l'étude et observations de stage

§1: Présentation de la structure d'accueil du stage

§2: Etat des lieux au Campus Numérique Francophone de Cotonou

Section 2 : Ciblage de la problématique

§1: Choix de la problématique et justification du sujet

§2: Spécification de la problématique et détermination des séquences de résolution de la problématique spécifiée

CHAPITRE 1^{er}: CONCEPTION ET MISE EN APPLICATION DU CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

Section 1 : Cadre théorique et méthodologique de l'étude

§1: Objectifs, hypothèses, tableau de bord et revue de littérature

§2 : Choix de la méthodologie de l'étude : méthodes empiriques et approches théoriques

Section 2 : Collecte et analyse des données

§1: Mobilisation, dépouillement et présentation des données

§1: Vérification des hypothèses et établissement du diagnostic

CHAPITRE 2^{ème} : APPROCHES DE SOLUTIONS ET CONDITIONS DE LEUR MISE EN OEUVRE

Section 1 : Approches de solutions

§1: Approche de solutions aux problèmes spécifiques n°1

§1: Approche de solutions au problème spécifique n°2 et n°3

Section 2 : Réalisation du site web

§1: Choix de l'outil de conception du site

§1: Conditions globales de mise en œuvre des solutions et administration du site

CONCLUSION GENERALE

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

TABLE DES MATIERES



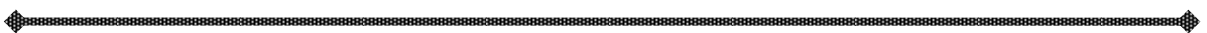
INTRODUCTION

GENERALE

L'arrivée d'internet dans les années 70 a révolutionné les pratiques dans le monde entier et dans tous les domaines. A l'instar du milieu industriel qui en a tiré le maximum de profits à ses premières heures, les universités se le sont très tôt appropriées. Cependant, elles n'en tiraient que de sobres avantages, encore réservés au monde très restreint des savants. Il s'agissait essentiellement des courriels, des groupes de discussion, des transferts de fichiers, etc. L'avènement du web quelques années plus tard, constituera un tournant majeur.

Il marque en effet le début d'une nouvelle ère pour internet. Désormais, des masses d'informations circulent sur le réseau. Parmi celles-ci l'Information Scientifique et Technique (IST), produite dans les hautes sphères du savoir et/ou disponible dans les centres de documentation. Cette diffusion de l'IST via internet change les habitudes dans les milieux académiques. Les établissements produisent du contenu qu'ils mettent en ligne ou alors, profitent d'autres ressources grâce à des liens hypertextes vers des plate-formes didactiques. Dans l'un et/ou l'autre cas, ces informations viennent substantiellement en appoint aux enseignements synchrones limités à communiquer tout le savoir. Même les centres de documentation regagnent la toile. Tout ce changement a fait écrire Marc Duval parlant des facultés et des bibliothèques universitaires : « En plus d'offrir une description des cours et l'information scolaire, ils mettent la liste de leurs professeurs et de leurs chercheurs en tant qu'experts à la disposition de la communauté, ils offrent des liens vers des congrès, des associations, des sites spécialisés. » (**Duval**, 1999). Les universités améliorent donc leur visibilité et mettent le web au service de leur enseignement. C'était là, les premières formes concrètes de l'apport du web à la formation.

L'évolution a été si fulgurante que, de ces formes originelles d'exploitation du web, on en est à d'autres dérivés comme les e-Learning, les

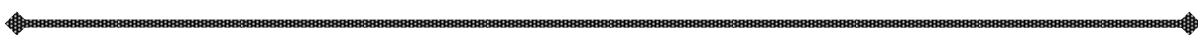


formations ouvertes à distance, etc. A ce propos, beaucoup parlent déjà d'Université virtuelle pour désigner cette transposition numérique de l'Université sur internet.

Malgré ces avancées majeures dans le domaine, conduisant à des formes encore plus sophistiquées connues sous l'acronyme TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education), ces premières formes citées plus haut, d'utilisation du web dans les milieux universitaires sont de loin, les plus faciles et les moins coûteuses aux établissements.

Il est indéniable qu'aujourd'hui, le web occupe une place appréciable dans l'enseignement. Il se révèle comme un espace de convergence d'utiles ressources pédagogiques. Les Etats-Unis qui sont les pionniers de l'internet, sont aussi à n'en point douter, les premiers à tirer le meilleur profit du web pour leur formation tant scolaire qu'universitaire. L'Europe, quoique bien avancée, engage des réformes pour rattraper son retard. Quant aux pays du Sud, même si l'on ne peut plus dire qu'ils en sont encore aux balbutiements, leur engagement n'est pas encore entier. Un grand vide reste à combler afin que nos entités de formation profitent du web. Comme le relève Henri ISAAC, au sujet de la faible présence des universités francophones sur Internet dans les réseaux de partage et d'échange en ligne autour de la connaissance : « Il convient donc de permettre aux universités de développer un patrimoine numérique qu'elles pourront valoriser par la diffusion, le partage et l'enrichissement croisé. » (ISAAC, 2008).

Cette philosophie est largement partagée et activement mise en œuvre par l'AUF, qui, par l'entremise des Campus Numériques Francophones (CNF) dont celui de Cotonou, développe le programme « *Soutien des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche* ». Ce dernier

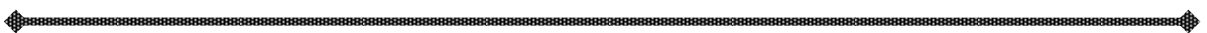


est la raison d'être d'un autre programme plus concret intitulé « *Développement et hébergement de site web* ». Grâce à ce programme plusieurs entités de l'UAC ont pu déjà se doter de site web. Cependant beaucoup d'autres n'ont pas encore pu profiter de cette aubaine pour se pourvoir en site internet et ce pour diverses raisons. Parmi ces entités se retrouve le Centre de Formation aux Carrières de l'Information (CEFOCI), institution formatrice par excellence, en Sciences de l'Information et de la Communication au Bénin. Aussi avons-nous jugé utile de proposer qu'il se dote d'un site internet.

Mais avant toute initiative concrète, il paraissait très essentiel, d'examiner les enjeux d'un tel projet pour le CEFOCI. Ceci nous a conduit à réfléchir sur la problématique de la « **Conception d'un site web pour le CEFOCI au titre du programme *développement et hébergement de site web* du CNFC** ».

Nous tenterons de la résoudre dans ce travail et pour ce faire, nous allons structurer notre analyse en trois chapitres :

- un chapitre préliminaire pour présenter le cadre institutionnel et physique de l'étude, les observations de stage. Il se terminera par le ciblage de la problématique ;
- un premier chapitre, s'appesantira sur la conception et la mise en application du cadre théorique et méthodologique. Il sera indispensable à la résolution de cette problématique ;
- un deuxième et dernier chapitre sera le lieu de propositions de solutions concrètes aux problèmes identifiés. Elles seront assorties des conditions de leur mise en œuvre.



CHAPITRE PRELIMINAIRE :
CADRE INSTITUTIONNEL ET PHYSIQUE
DE L'ETUDE, OBSERVATIONS DE STAGE
ET CIBLAGE DE LA PROBLEMATIQUE

SECTION I : Cadre institutionnel et physique de l'étude et observations de stage

Paragraphe 1 : Présentation du Campus Numérique Francophone de Cotonou (CNFC)

A. Contexte institutionnel du CNFC

1. Historique de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)

- La genèse

La dénomination AUF peut être vue comme la désignation de maturité d'une Organisation qui aura fait du chemin.

Vers les années 1960, l'idée de créer une association mondiale des universités ayant la langue française en commun a germé. Une telle structure existe dans le Commonwealth, mais contrairement à ce dernier, les pays de langue française n'ont pas officiellement de représentation politique commune, sur la scène internationale, qui pourrait servir de cadre à ce projet.

Dès 1959, Jean-Marc Léger et André Bachand, respectivement journaliste au quotidien montréalais *Le Devoir* et Directeur des relations extérieures de l'Université de Montréal, lancent l'idée de créer une organisation internationale qui établirait un lien entre les universités de langue française. Pour appuyer leur projet, ils solliciteront Mgr Irénée Lussier, alors recteur de l'Université de Montréal. Il faut aussi retenir le rôle déterminant du Recteur des universités du Maroc, Mohammed El Fasi. On lui doit notamment le nom de l'Association « partiellement ou entièrement de langue française ».

- Naissance et consolidation

Le 13 septembre 1961, à Montréal, quelques 150 représentants des différentes zones de la Francophonie répondront présent à l'appel lancé pour

poser ensemble les fondations de ce qui allait devenir l'Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française (AUPELF).

Le Fonds International de Coopération Universitaire, mieux connu sous son acronyme FICU, voit le jour en 1967. Il est créé afin d'attirer les financements nécessaires pour réaliser des opérations de coopération entre les universités francophones. Il existera jusqu'en 2001, date de son intégration au nouveau Fonds commun de développement et de coopération universitaire.

De 1978 à 1984 débute une période de consolidation qui voit la poursuite et le développement du travail en réseau, la mise en place des premiers réseaux institutionnels.

❖ Période d'expansion

La période 1984-1998 est une phase de forte expansion pour l'AUF. Plusieurs bureaux régionaux sont créés et quatre Instituts de la Francophonie sont ouverts.

En septembre 1987, à Québec, au Sommet des chefs d'État et de gouvernement ayant en commun l'usage du français, est présenté un projet d'« université des échanges » connu sous le nom d'UREF (Université des Réseaux d'Expression Française). En novembre 1993, l'AUPELF prend le nom d'AUPELF-UREF (Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française-Université des Réseaux d'Expression Française). Elle devient opérateur direct du Sommet de la Francophonie lors du Sommet de Dakar en 1989.

En avril 1998, lors de l'Assemblée Générale de Beyrouth, l'AUPELF-UREF fait état de son appartenance à la Francophonie institutionnelle. Elle devient : Agence Universitaire de la Francophonie (AUF).



- L'AUF

L'AUF est présente sur tous les continents, avec plus de 434 agents répartis dans 65 implantations rattachées à neuf bureaux.

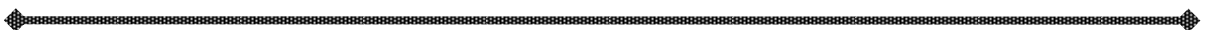
Depuis 1989, cette association d'universités est un opérateur de la Francophonie institutionnelle. Partenaire des établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui ont choisi le français comme langue d'enseignement, elle propose plusieurs programmes de coopération visant notamment à soutenir la recherche et l'enseignement en français.

Chaque année, elle distribue plus de 2000 bourses dans le cadre de son programme de mobilité. Elle dispose d'un budget annuel de plus de 40 millions d'euros grâce à l'intervention des gouvernements, en premier lieu la France, mais aussi le Canada, le Canada-Québec, la Communauté française de Belgique, la Suisse et le Cameroun, sans oublier beaucoup d'autres États du Sud qui soutiennent leurs universités et mettent à sa disposition des locaux et du personnel.

Afin de répondre à la demande du Plan d'Action de Moncton, l'AUF a engagé, en 1999, une réforme dans trois domaines : la modification de ses statuts, la réorganisation administrative et la réforme de ses programmes. En mai 2001, lors de son Assemblée Générale, sont adoptés de nouveaux statuts qui confirment la nature associative de l'AUF et redéfinissent ses missions.

Depuis 2000, l'Agence a connu une période de développement sans précédent, marquée par une consolidation de son budget et une progression du nombre d'établissements membres. L'AUF fédère aujourd'hui un réseau de 710 établissements répartis sur tous les continents, dans 85 pays, dont 53 sont membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

En 2005, l'AUF, dont le siège est établi sur le campus de l'Université de Montréal (Canada-Québec) se dote d'une programmation quadriennale qui



correspond aux objectifs et priorités inscrits dans le Cadre stratégique décennal de la Francophonie institutionnelle.

❖ **Instances de l'AUF**

Sept organes composent l'AUF :

a) **Assemblée Générale**

L'Assemblée Générale est l'organe souverain de l'AUF. Elle réunit, tous les quatre ans, les 677 établissements d'enseignement supérieur et de recherche, membres de l'AUF. Cette assemblée détermine l'orientation et la ligne de conduite générale de l'AUF.

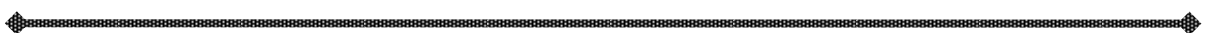
b) **Président**

Le président de l'AUF est élu par l'Assemblée Générale. Il préside l'Assemblée Générale, le Conseil Associatif et le Conseil d'Administration qu'il convoque sur des ordres du jour fixés en accord avec le recteur de l'AUF.

Le président actuel de l'AUF est M. Yvon FONTAINE, recteur de l'Université de Moncton, Nouveau-Brunswick Canada. Ancien Président de l'Association des universités de la francophonie canadienne et de l'Association des universités de l'Atlantique, M. FONTAINE a également siégé pendant deux mandats au conseil d'administration de l'Association des Universités et Collèges du Canada et de l'AUF. Il a été élu lors de l'Assemblée Générale de Bordeaux en mai 2009. Son mandat, non renouvelable, est d'une durée de quatre ans.

c) **Conseil Associatif**

Il a pour mission de renforcer la solidarité entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche membres de l'AUF, de leur faire partager les objectifs de l'AUF et de les associer à ses actions.



d) Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de l'AUF réunit à la fois des représentants universitaires et des représentants des États et des gouvernements. Ce conseil administre l'AUF dans le respect de la politique générale définie par l'Assemblée Générale devant laquelle il est responsable.

e) Conseil Scientifique

Le Conseil Scientifique réunit des personnalités choisies pour leurs compétences en matière de culture, de science et de technologie. Il définit la politique d'évaluation des programmes d'actions de l'AUF. Il est le garant de la qualité académique de ces programmes.

f) Recteur

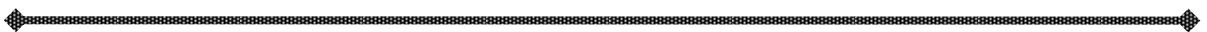
Le recteur de l'AUF est élu pour 4 ans par le conseil d'administration. Il est chargé de traduire dans la réalité les engagements pris par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche membres de l'AUF.

Le poste de recteur de l'AUF est actuellement occupé par M. Bernard CERQUIGLINI, élu en 2007 pour un mandat de quatre ans. Il est assisté dans ses fonctions par un vice-recteur aux partenariats, M. Bonaventure MVÉ-ONDO, et un vice-recteur aux programmes, M. Abderrahmane LELLOU.

g) Fonds universitaire de coopération et de développement

Le fonds universitaire de coopération et de développement est placé sous la présidence du recteur de l'AUF. Ce fonds est chargé d'assurer le financement de l'ensemble des actions de coopération et de solidarité associative de l'AUF.

Ces organes ainsi présentés ont à charge de mener à bien les missions de l'Agence.



2. Missions

L'AUF a vocation à contribuer à la construction et à la consolidation d'un espace scientifique en français, en :

- favorisant la coopération scientifique ;
- formant des futurs acteurs du développement ;
- soutenant la recherche et l'excellence ;
- partageant l'expertise.

❖ Les Programmes

Pour atteindre ses objectifs, elle conduit ses actions à travers des programmes se déclinant en cinq axes principaux :

α le programme « Langue française, diversité culturelle et linguistique » : ce programme apporte un soutien aux étudiants, enseignants et chercheurs des départements de français, des centres de langues et des filières universitaires francophones, pour développer l'enseignement et la recherche sur le français et en français, mais aussi sur les liens avec les langues partenaires et la communication interculturelle dans le développement ;

le programme « Aspects de l'état de droit et démocratie » : il vise d'une part à contribuer au développement d'une culture démocratique en soutenant des formations universitaires dans le domaine des sciences juridiques politiques, et d'autre part à renforcer un espace, à la fois régional et international, de recherche francophone en tenant compte de la diversité des systèmes juridiques et normatifs propres à chaque pays de la francophonie ;

le programme « Environnement et développement durable » : il s'agit d'un programme qui soutient près de 60 filières universitaires de formation dans les domaines relevant de l'environnement et du développement durable comme l'eau, l'énergie ou la sécurité alimentaire. En outre, neuf réseaux de chercheurs intervenant sur ces différents domaines sont

invités à apporter des réponses aux problématiques actuelles et à contribuer à l'élaboration d'outils d'information scientifiques en langue française ;

le programme « Soutien et renforcement de l'excellence universitaire » : qui a pour objectif d'adapter l'offre de formation et de recherche des institutions universitaires et scientifiques du Sud et de l'Est aux besoins de leur environnement, d'accompagner ces structures vers l'excellence et de les promouvoir comme des acteurs majeurs du développement de leurs pays et de leur région ;

le programme « Soutien des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche » qui est doté de quatre pôles de compétences :

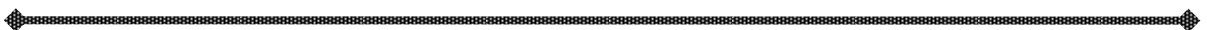
- renforcer l'utilisation des TIC dans l'enseignement supérieur, notamment en créant des campus numériques ;
- développer les contenus scientifiques francophones ;
- favoriser la recherche et la présence francophone dans les comités internationaux ;
- promouvoir l'utilisation de logiciels libres.

Il est aisé donc de comprendre que le cinquième programme de l'AUF est celui qui fait la première raison d'être des CNF.

❖ **Les Campus Numériques Francophones (CNF)**

Afin de rapprocher le plus possible ses offres de coopération de ses publics, l'AUF met en place des CNF. C'est une appellation générique pour des structures promouvant les TIC/TICE et assurant grâce à elles un service de qualité pour la communauté scientifique et universitaire.

Un CNF est implanté dans un établissement membre de l'AUF. Il assure la représentation de l'AUF dans sa zone, sous le contrôle direct du bureau régional de l'AUF de sa région. Cogéré par l'Agence et l'université



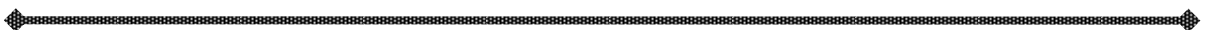
d'accueil, sa politique est définie par un Conseil national d'orientation regroupant les principaux partenaires du pays, répartis en plusieurs collèges. Il bénéficie en outre d'une convention d'hébergement avec l'établissement d'accueil et en général d'un accord de siège, quand il représente l'AUF dans le pays. La convention d'hébergement précise notamment les apports de chaque partie.

En réponse aux besoins de la communauté universitaire locale, et dans le cadre des programmes de l'AUF décidés par son conseil scientifique, un CNF met en œuvre des services et en assure la qualité. Il accompagne les établissements dans leur désenclavement et dans leurs projets de développement, dans un but d'appropriation des méthodes et des outils par ces établissements et avec une volonté affirmée de subsidiarité et de complémentarité avec eux. Les fonctions assurées couvrent la formation et l'ingénierie pédagogique, l'administration réseau et système, la documentation, la production des contenus.

Un CNF est équipé, selon sa taille et sa superficie, de 40 à 150 ordinateurs neufs et connectés. Le personnel est composé en général de personnels détachés par l'université d'accueil, d'expatriés, ou de personnels recrutés sur place.

Bien au-delà des capacités d'un plateau technique, il s'agit d'un partage de savoir et de savoir-faire, dans l'esprit associatif qui guide l'AUF depuis sa création en 1961. C'est ce même esprit qui a présidé à l'implantation, du Campus Numérique Francophone de Cotonou (CNFC).

En effet si à travers ces lignes nous avons pu décrire de façon générale le contour des campus numériques, il reste que celui qui doit mieux occuper notre attention est bien celui de Cotonou



B. Centre SYFED-REFER hier, Campus Numérique Francophone de Cotonou aujourd'hui

1. Le Campus Numérique Francophone de Cotonou (CNFC)

❖ Historique

C'est sous les cendres du centre SYFED-REFER (Système Francophone d'Edition et de Diffusion - Réseau Electronique Francophone pour l'Enseignement et la Recherche) installé au Bénin en 1995, à la faveur du sommet de la Francophonie, que le CNFC a vu le jour.

Le centre SYFED-REFER de Cotonou, faisait partie du réseau international de production et de diffusion de l'AUF. Il se voulait un point d'accès à l'information au sein de l'université et à Internet. De même il avait pour ambition de faciliter l'acquisition de documents primaires au profit des usagers, de promouvoir les TIC et de mettre à la disposition des usagers un fonds documentaire.

En partenariat avec la chaîne de télévision francophone TV5 le centre SYFED-REFER proposait, sur support cassettes VHS, des informations francophones très diverses à ses usagers. L'utilisation de ce moyen d'information se vit finalement supplanté par l'utilisation des TIC.

En 2000, avec l'arrivée de la nouvelle rectrice Mme Michelle GENDREAUMASSALOUX, une nouvelle orientation a été donnée à la politique d'action de l'Agence. Le centre SYFED-REFER de Cotonou devint le Campus Numérique Francophone (CNF) de Cotonou.

Inauguré en septembre 2002, le CNF de Cotonou est situé au rez-de-chaussée de la Bibliothèque de l'Université d'Abomey-Calavi.

❖ Organisation

A l'instar des autres implantations, le CNFC est administré de manière collégiale.

Pour ce faire un Conseil d'Orientation est institué. Il procède à l'élection d'un bureau qui se réunit trimestriellement et lui rend compte annuellement. Sur cette base, ce Conseil d'Orientation examine les programmes d'action, évalue leur adéquation avec l'offre en ligne, décline leurs modalités d'application, prescrit les vecteurs de sensibilisation des publics cibles, procède enfin à l'évaluation des résultats. Toutes dispositions et décisions devront cependant être prises dans le respect des trois instances académiques que représentent d'une part le Conseil International d'Orientation et le Conseil Scientifique de ce programme relatif aux nouvelles technologies éducatives et d'autre part le Conseil d'Administration de l'AUF.

Aux termes de l'article 3 de son texte constitutif, le Conseil d'Orientation se compose de cinq collèges à savoir :

- Collège universitaire ;
- Collège coopération ;
- Collège technique ;
- Collège entreprise ;
- Collège utilisateur.

L'article 6 dispose « Le Conseil d'Orientation désigne en son sein un Bureau de suivi composé de :

- 3 membres du collège universitaire ;
- 1 membre de chaque autre collège ;
- le responsable du CNFC.

Selon les dispositions de l'article 4 le Conseil National d'Orientation est co-présidé par :

- le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC),

- le Recteur de l'Université de Parakou (UNIPAR),
- le directeur du Bureau régional Afrique de l'Ouest de l'AUF.

A l'interne, le CNFC est dirigé par un Directeur. Il est assisté d'un documentaliste, d'un gestionnaire de réseau et d'un chargé des formations. L'équipe est aidée dans sa tâche par un planton. Ce dernier est directement rattaché au Directeur. (Voir organigramme en annexe, page 78).

A l'image des autres implantations, ce qui retient l'attention au CNFC quand on s'y rend, c'est d'abord l'infrastructure et surtout l'équipement informatique.

❖ Infrastructures

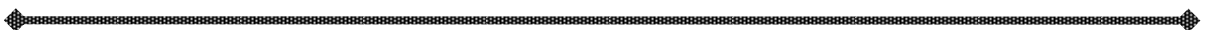
En matière d'infrastructure, le CNFC dispose, en dehors des bureaux du personnel :

- α d'un Centre d'Accès à l'Information (CAI) ;
- ✓ d'une salle de formation et d'autoformation ;
- ✓ d'un espace pour les enseignants (salle de ressource) ;
- ✓ d'un espace pour les doctorants (salle de ressource) ;
- ✓ d'un espace pour les apprenants à distance (salle FOAD) ;
- α des espaces bureaux et un local technique.

❖ Equipement Informatique

Le CNFC possède une capacité informatique de 70 postes de travail. Il dispose en outre de quatre ordinateurs portables, neuf serveurs, deux unités de vidéoprojecteur et une unité de visioconférence. En sus de tout ceci on peut encore citer plusieurs périphériques dont sept imprimantes, quatre scanners et un graveur externe.

Une institution, des missions et des moyens. Les moyens existent mais pour quelles missions ?



2. Missions du Campus Numérique Francophone de Cotonou

❖ Les compétences du CNFC

Le CNFC est une plate-forme technologique spécialisée dans l'ingénierie pédagogique et dédiée à la production et à la diffusion des savoirs et des informations par les TICE en :

- permettant le déploiement de dispositifs francophones de formations ouvertes et à distance ;
- organisant une veille technologique sur les nouveaux outils et les nouvelles pratiques pédagogiques ;
- défendant, malgré les contraintes informatiques du marché, le monde des logiciels libres et leurs auteurs et en favorisant le travail collaboratif ;
- contribuant au renforcement des capacités humaines.

❖ Les services

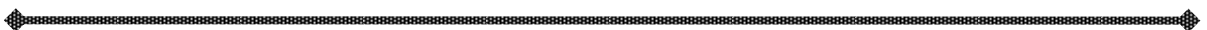
Plus concrètement, le centre assure des services :

- d'hébergement et développement de sites ;
- de formations ;
- d'accès à l'information ;
- de cyber étudiant ;
- de fournisseur d'accès.

❖ Les offres de formations

Les différentes formations données par le CNFC sont toutes axées sur les différents programmes de l'AUF. Ainsi offre-t-il :

- des formations en initiation à l'informatique aux étudiants, enseignants, chercheurs ;
- des formations à la recherche documentaire en ligne ;
- des formations à la conception et à la réalisation de sites Web



dynamiques sous SPIP (Système de Publication pour Internet) ;

- des formations purement techniques comme l'administration système et réseau sous Linux ;
- des formations sur l'exploitation de nouveaux logiciels ;
- des formations spécifiques conçues sur demande des institutions universitaires ou non par rapport à leur problème.

Après cette présentation générale du CNFC, il convient de rendre compte de ce qui ressort de l'observation de son fonctionnement et du déroulement de ses activités.

Paragraphe 2 : Etat des lieux au Campus Numérique Francophone de Cotonou

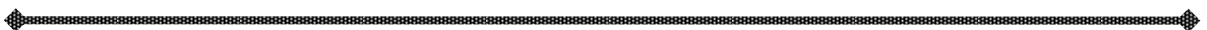
Dans cette partie de notre travail, nous allons essentiellement apprécier les forces et faiblesses de l'institution. Elles feront ensuite l'objet d'une récapitulation en termes d'atouts et d'insuffisances pour mieux les mettre en relief.

A. Forces du Campus Numérique Francophone de Cotonou

Le CNFC se veut une plate-forme technologique offrant à toute la communauté universitaire une gamme variée de services et d'offres de formations. C'est aussi et surtout une interface pour la recherche, la production et la diffusion de l'IST. A cet effet, il s'est donné les moyens nécessaires à la réussite de ses actions.

➤ Aux plans infrastructure et matériel :

L'infrastructure du CNFC est des plus adéquates pour l'accomplissement de ses missions. Elle impressionne par l'organisation qui en a été faite. Celle-ci a permis, malgré l'exigüité des espaces, et de l'institution en général, d'abriter ses différents services.



L'un des points forts du CNFC est sans nul doute son équipement informatique. Il est quasiment de dernière génération dans toutes les salles, notamment la salle des formations.

S'il y a une denrée de choix au CNFC, c'est bien internet. Toutes ses activités en dépendent d'ailleurs. De ce fait, la qualité de son offre internet ainsi que son débit se laissent apprécier.

Toutes les activités du centre étant basées sur les TIC, et pour préserver son parc informatique, le centre s'est doté de batteries de moyenne puissance qui prennent le relais en cas de défaillance dans la fourniture de l'énergie électrique.

➤ La recherche :

Le CNF a aussi le mérite de servir de médias pour la recherche de l'IST. Ici, ce sont les ressources en ligne en accès libre qui sont promues.

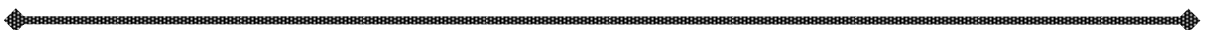
A travers son CAI, il offre l'accès à internet aux étudiants grâce à un système d'abonnement. De façon plus professionnelle encore, il se charge de la recherche de l'IST aux usagers qui le désirent à un taux forfaitaire.

Le centre s'est aussi abonné à des bases de données en ligne. Cette politique permet au monde universitaire de commander de la documentation en ligne à prix subventionné par l'AUF.

➤ Les formations :

Le CNFC s'illustre positivement par ses programmes de formation de bonne facture et variés, animés par des professionnels avérés. Ces formations ciblées et ponctuelles, se font aussi bien en présentiel qu'à distance.

Un autre point à ce niveau est son offre FOAD. Ce programme a déjà permis à plusieurs béninois de bénéficier sur place de formation à distance donnée par des universités partenaires de l'AUF, aussi bien d'Afrique que



d'ailleurs. Ces cours à distance sont couronnés par des soutenances à distance, grâce au système de visioconférence.

Ce qui ne saurait être occulté ici, c'est bien les nombreuses bourses de mobilité que l'AUF propose aux pays du Sud via le CNFC.

Toujours dans sa dynamique d'accompagner la formation scientifique, l'institution, dans le cadre d'accords particuliers, met sa logistique à la disposition des tiers pour des formations dans divers domaines.

➤ Le personnel

La renommée du CNFC dépend pour beaucoup de son personnel. Le centre peut se réjouir de disposer pour conduire ses activités d'un personnel compétent et dévoué. Malgré son nombre réduit, il se bat pour assurer ses fonctions et satisfaire les usagers. Il contribue ainsi fortement à l'atteinte des objectifs du centre.

➤ Les TIC

Par le biais du programme « Soutien des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche » de l'AUF, le CNFC est un excellent pôle de promotion des TIC et de leurs divers usages. Il initie assez de formations à ce sujet. Son crédo peut se résumer au déploiement des TIC au service de la formation et de la recherche scientifique. Il promeut surtout l'usage des logiciels libres. Il fait aussi office d'expert dans la réalisation de site web à travers son programme : « Développement et hébergement de site web ».

❖ **Atouts du CNFC:**

En termes d'atouts nous avons :

- infrastructure assez adéquate ;
- bon fonctionnement général ;
- plate-forme technologique spécialisé dans l'ingénierie pédagogique ;
- appui au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche

scientifique ;

- pôle de développement des TIC ;
- équipement informatique de dernière génération ;
- excellence des programmes ;
- bonne exécution des programmes ;
- bonnes offres de formations ;
- facilitation de l'accès à l'IST ;
- environnement favorable à l'accès à l'IST ;
- accès et fourniture de l'IST à coût réduit ou subventionné ;
- offres de bourses de mobilité ;
- offres de formation à distance ;
- personnel compétent et dévoué ;
- développement et hébergement gratuit de sites web ;
- promotion des logiciels libres.

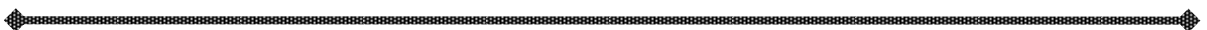
Après ces points forts à son actif, abordons à présent ce qui marche moins bien au CNFC.

B. Faiblesses du Campus Numérique Francophone de Cotonou

a) Insuffisances Générales

A première vue, le CNFC se laisse juger comme une structure où très peu reste à redire. Il n'est cependant pas exempt de tout reproche.

En effet, s'il fait montre d'un bon fonctionnement général, le CNFC, à bien des égards, présente des aspects qui déteignent par endroits sur l'éclat de son tableau. Il est aisé de constater que son CAI, - qui d'ailleurs est le lieu qui connaît le plus grand trafic - souffre d'un déficit de stations de travail. En effet, c'est un service qui dispose de seulement 14 ordinateurs pour plus de 70 usagers en moyenne par jour. Le système de rotation instauré arrive à peine à juguler ce flux. Mais ce n'est certes pas, le seul problème dans ce service.

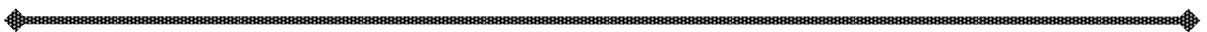


Comme nous l'avons dit plus haut, le CAI est la salle qui connaît le plus grand trafic journallement. Alors, il se pose un véritable problème quant à la gestion de ses usagers. Il n'est pas rare de voir certains user de subterfuges pour s'éterniser à leur station de travail toute la journée, alors que d'autres n'arrivent pas à en trouver.

Dans le même registre on peut noter des défaillances dans la surveillance et le contrôle de ces usagers. Du coup ceux-ci se permettent certaines indécrotesses de nature à nuire au centre. S'ils ne s'érigent pas, bien des fois, en techniciens en informatique, c'est qu'ils utilisent allègrement un compte d'autrui pour naviguer. Ou alors, ils profitent paisiblement du service sans pour autant être à jour auprès de la comptabilité. Le manque de surveillance nous amène à dire qu'on n'est pas dans l'absolu à l'abri de détérioration voire de vol d'équipements informatiques.

Aussi, les usagers manquent-t-ils d'assistance technique pour effectuer certaines tâches ou lorsqu'ils rencontrent des difficultés informatiques majeures. Dans ces cas, ils se débrouillent ou font appel à leurs voisins de poste dont les compétences ne sont toujours pas avérées et dont les méthodes sont peu orthodoxes. Cet état de choses, à notre humble avis ne garantit pas l'intégrité des équipements informatiques qui souvent révèlent des défaillances sans qu'on ne soit en mesure de situer les responsabilités.

Il nous serait inadmissible de manquer de souligner que le CAI s'éloigne de plus en plus de sa vocation originelle : faciliter l'accès à l'IST au monde universitaire, étudiant en particulier. Il se transforme progressivement en un simple cybercafé. Cela se donne à voir à travers les sites que les étudiants visitent. Un simple coup d'œil permet de constater qu'ils ne consultent pas toujours des sites didactiques. Cela pose non seulement le problème du détournement du CAI de l'esprit dans lequel il a été instauré

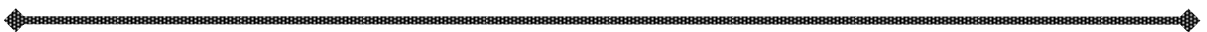


mais également celui de restriction de certains sites peu recommandables. Et ce n'est pas tout.

Le CNF, c'est aussi un service de documentation. Mais, le regrettable constat est que ce service n'est plus fonctionnel. Les documents, mal organisés sur des rayons, sont éparés dans le centre. La documentaliste qui avait à charge ce service s'est plutôt vu confiée en sus, la recherche de l'IST en ligne au profit de la communauté scientifique (étudiants, professeurs, chercheurs). Et là encore le bât blesse. En effet, la spécialiste est confrontée à d'autres tâches secondaires, comme la comptabilité et le secrétariat. Ainsi, la recherche de l'IST au profit des usagers en prend-elle un sérieux coup. Les demandes des usagers s'accumulent et peinent à être honorées. L'agent fait de son mieux mais n'y arrive pas. Notre stage a été senti comme une bouffée d'oxygène à ce volet des missions du CNFC. Il se pose alors le problème de personnel pour assurer de manière adéquate la recherche de l'IST mais également pour réorganiser le service de documentation puisque le fonds existe.

En outre, nous nous sommes rendu compte que l'institution ne dispose pas d'un service d'archives. Elle gagnerait pourtant à s'en doter. Au fil du temps, la masse documentaire s'accroît. Elle se retrouve dans le bureau de la documentaliste en majorité ainsi que dans tous les autres bureaux. Il est vrai, qu'elles sont conservées dans des boîtes d'archives et rangées sur des rayons. Mais le CNF gagnerait à confier ces documents à un archiviste pour une meilleure gestion.

Sur un registre plus général, il importe de noter que malgré toute sa palette de services et sa notoriété, le CNFC reste méconnu ou mal connu du milieu universitaire. Cela se note à travers la faible utilisation des opportunités qu'il offre. Aujourd'hui, le service le plus utilisé reste le cyber étudiant. Et on sait aussi que les étudiants n'y accèdent pas qu'à des fins



didactiques. Or, le cyber étudiant n'en est qu'une, parmi tant d'autres opportunités beaucoup plus intéressantes comme les diverses formations en présentiel à l'interne, les FOAD, les bourses de mobilités, le développement et hébergement de site web, le compte chercheur. Ce dernier en particulier permet aux chercheurs de bénéficier d'internet à un prix préférentiel grâce à un système d'abonnement. Ils peuvent donc mener des recherches dans le cadre de leurs projets et aussi produire des contenus scientifiques.

A tout ce qui précède, il faut ajouter que le CNFC, souffre d'un manque significatif de personnel. Ce dernier, quoique qualifié reste insuffisant. Les agents sont surchargés, font tout à la fois à cause de la multiplicité de leurs missions. Nous pouvons même dire que ce déficit en personnel est le nœud de presque tous les problèmes du CNFC. Parce que trop réduit, il n'arrive pas à assurer son rôle convenablement.

De même, les locaux doivent être agrandis et le parc informatique augmenté.

L'institution avait déjà été agrandie une fois de 125m² à 600m². Cependant, il est nécessaire qu'elle le soit à nouveau. Depuis la période 2002-2003 où les travaux ont été réalisés, l'eau a coulé sous le pont. Les usagers sont plus nombreux, les activités s'accroissent, se chevauchent et les demandes sont plus fortes. Ceci permettrait, aussi bien au personnel qu'aux usagers de bénéficier, de conditions de travail plus aisées.

Le parc informatique, quant à lui, reste très insuffisant pour répondre convenablement aux nombreuses activités à l'interne et aux diverses sollicitations extérieures.

Notre stage nous ayant amené à nous intéresser au programme « Soutien des TIC au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche », nous avons essayé d'évaluer le site internet même du CNFC. S'il est vrai que le site est bien administré dans l'ensemble, il n'en demeure pas

moins que certaines pages ne sont pas régulièrement mises à jour. Il s'agit notamment, des informations relatives à l'institution elle-même qui sont très datées. Le volet du programme qui nous a intéressé et sur lequel nous nous sommes attardé est celui du « développement et hébergement de sites web ».

b) Etat des lieux distinct du programme Développement et hébergement de site web.

Le programme « développement et hébergement de site web » trouve son fondement dans le cinquième programme de l'AUF à savoir : « Soutien des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche ». Il a vu le jour au CNFC au lendemain de la mutation du centre SYFED-REFER en CNFC. Le programme s'adresse surtout aux entités universitaires et dans une certaine mesure, à d'autres institutions. Depuis l'année 2000 à ce jour, ce programme aura permis à nombre d'institutions universitaires ou non de disposer de site internet. Certaines ont été hébergées sur le serveur du centre et sont disponibles sur le site du CNFC. On peut citer entre autres, les sites :

- de l'Université qui a aujourd'hui son propre serveur;
- de la Faculté des Sciences Agronomiques (FSA) ;
- de la Faculté des Sciences de la Santé (FSS) ;
- de l'Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC) ;
- de la Faculté des Langues, Arts et Sciences humaines (FLASH) ;
- du Centre Béninois des Langues Etrangères (CEBELAE) ;
- du Centre Africain des Hautes Etudes (CAHE) ;
- du Laboratoire génétique de l'UAC;
- de l'Institut Régional de Santé Publique de Ouidah-Bénin (IRSP) ;
- de l'Association pour le Développement des Activités Documentaires au Bénin (ADADB) ;
- de l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA) ;

- de Formation à la recherche en Santé du Travail en Afrique (Forst) ;
- de l'Institut de Développement et d'Echanges Endogènes (IDEE) ; etc.

Il faut dire que tous les sites construits ne sont pas d'office hébergés par le CNFC. Cela dépend des clauses du contrat.

En outre, soulignons qu'avec l'avènement du serveur de l'UAC, le centre ne pourra plus héberger les sites à caractère éducatif sur son serveur. Cela revient désormais à l'Université d'Abomey-Calavi (UAC).

Si à travers ce service, divers sites web ont été construits et ou hébergés, un vide reste tout de même à combler. Beaucoup de structures ne profitent pas assez de ce service. Il faut souligner que le programme hérite aussi du problème général de méconnaissance du CNFC et de ses prestations. Il manque donc de visibilité.

De même toutes les entités universitaires ou centres de formations ne disposent pas encore de sites internet. C'est le cas entre autres, de la FADESP, de l'INJEPS, de l'ENS et notamment du CEFOCI.

Nous présentons ici, une nomenclature des données issues de l'état des lieux sous forme d'atouts et d'insuffisances. Ceci permettra de mieux appréhender les forces et faiblesses du CNFC.

❖ **Insuffisances du CNFC:**

Pour ce qu'il en est des insuffisances, on peut énumérer :

- exigüité progressive des locaux ;
- insuffisance du parc informatique ;
- centre de documentation non fonctionnel ;
- impact des tâches secondaires dévolues à la documentaliste sur la recherche de l'IST en ligne au profit des usagers ;
- inexistence de sites web pour toutes les entités de formation universitaires ;
- déficit dans le programme de développement et hébergement de site web ;
- faiblesse des batteries électriques de relais à couvrir toutes les salles en cas

- de coupure de l'énergie électrique ;
- inexistence d'un service d'archives ;
- personnel insuffisant ;
- méconnaissance ou connaissance biaisée du CNFC, de sa mission et de ses services par le milieu universitaire ;
- faibles utilisations des opportunités offertes par le CNFC ;
- défaillance dans la gestion et le contrôle des usagers.

Le tableau suivant présente une organisation des points faibles du CNFC par grands centres d'intérêt. L'exercice aura pour finalité de nous permettre de dégager des problématiques spécifiques à chaque centre d'intérêt, toute chose qui facilitera notre choix prochain de la problématique à traiter.

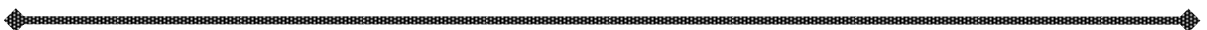


Tableau N°1 : Regroupement des diverses problématiques par centre d'intérêt

N°	Centres d'intérêt	Problèmes spécifiques	Problème général	Problématique
1	Documentation	<ul style="list-style-type: none"> - Service de documentation non fonctionnel ; - Fonds épars et non organisé ; - Impact des tâches secondaires dévolues à la documentaliste sur la recherche de l'IST en ligne au profit des usagers. 	Inorganisation du service de documentation	Problématique de la réorganisation du service de documentation
2	Archives	<ul style="list-style-type: none"> - Croissance de la masse documentaire sans une gestion adéquate ; - Encombrement des bureaux par les documents. 	Inexistence de service d'archives	Problématique de la création d'un service d'archives au CNFC
3	Conditions de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel insuffisant et surchargé ; - Exigüité progressive des locaux ; - Faiblesse des batteries de relais dans la couverture ; de toutes les salles en cas de coupure de l'énergie électrique. 	Insuffisance dans les conditions de travail au CNFC.	Problématique de l'amélioration des conditions générales de travail au CNFC
4	Services et Prestations	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance ou connaissance biaisée du CNFC ; de sa mission et de ses services par le milieu universitaire ; - Faible utilisation des opportunités offertes par le CNFC ; - Insuffisance du parc informatique ; - Défaillance dans la gestion et le contrôle des usagers. 	Défauts inhérents aux services et Prestations du CNFC	Problématique de l'amélioration de certains aspects des services et prestations du CNFC
5	Programme de développement et hébergement de site web	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de visibilité du programme - Inexistence de sites web pour toutes les entités de formation universitaires - Inexistence d'un site pour le CEFOCI sur la plate-forme du CNFC 	Déficit dans le programme de développement et d'hébergement de site web	Problématique de l'enrichissement du programme de développement et d'hébergement de site web

Au cours de la section suivante nous choisirons la problématique qui nous occupera le long de cette étude de même que les raisons qui ont présidé à notre choix. Nous allons ensuite spécifier cette problématique et préciser les étapes de sa résolution.

SECTION II : Ciblage de la problématique

Paragraphe 1 : Choix de la problématique et justification du sujet

Si l'état des lieux a révélé plusieurs problèmes spécifiés en différentes problématiques, il reste une évidence que nous ne pouvons nous pencher en définitive que sur une seule d'entre elles et pour causes.

A. Choix de la problématique

L'état des lieux d'abord, puis la déclinaison de celui-ci en atouts et insuffisances a accouché de cinq problématiques au total. Ces dernières sont aussi importantes les unes que les autres. Elles offrent en outre d'intéressants champs de réflexion. Notre préférence a été alors sérieusement éprouvée, étant donné les trois problématiques intéressantes qui relevaient de notre domaine de compétence. Il s'agit d'une part de la « Problématique de la réorganisation du service de documentation », de la « Problématique de la création d'un service d'archives au CNFC » et d'autre part de la « Problématique de l'enrichissement du programme de développement et d'hébergement de site web ». Nous avons finalement opté pour la troisième. Il nous a paru opportun d'apporter notre pierre au développement du programme « Développement et hébergement de site web » conduit par le CNFC. Ce programme se devait d'être étoffé par des initiatives de réalisation de site internet.



En effet, notre visite sur le site de l'institution nous a permis de faire l'état des lieux à ce niveau. Nous avons remarqué alors que malgré le grand effort fourni, toutes les entités universitaires n'ont pas encore bénéficié de ce programme. Il y avait alors un vide à combler pour compléter ce qui existait déjà. Notre démarche a été donc de choisir une institution universitaire ne disposant pas de site internet afin d'en proposer la construction. C'est ainsi que notre choix s'est porté sur notre centre de formation, le CEFOCI. D'où le problème spécifique que nous avons dégagé plus haut : inexistence d'un site web pour le CEFOCI sur la plate-forme du CNFC.

Dès lors, nous avons tôt fait de nous rendre compte que ce problème spécifique compte tenu de certains de ses aspects particuliers, se présentait comme un problème à part entière. Il fallait donc en mesurer les implications et le résoudre. Nous nous sommes alors attelé à dégager les problèmes spécifiques inhérents à ce problème spécifique devenu général par le contexte et la force des choses.

En réalité, s'il s'agissait avant tout d'enrichir le programme de développement et d'hébergement de site web du CNFC, il fallait aussi appréhender qu'il était tout aussi question d'un vide à combler dans le patrimoine du CEFOCI. Les éléments dégagés à ce sujet sont récapitulés dans le tableau ci-après (voir page suivante) afin d'en dégager la problématique générale qui en découle.

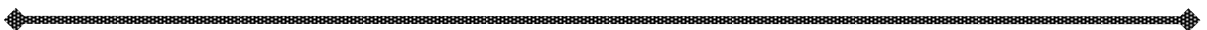


Tableau N°2 : Présentation des éléments liés à l'absence du CEFOCI en ligne

Centre d'intérêt	N°	Problèmes spécifiques	Problème général	Problématique
Absence du CEFOCI en ligne	1	Retard du CEFOCI par rapport à internet	Inexistence d'un site internet pour le CEFOCI au titre du programme <i>développement et hébergement de site web</i> du CNFC	Problématique de la conception d'un site web pour le CEFOCI
	2	Manque de visibilité du CEFOCI		
	3	Remise en cause de l'image du CEFOCI		
	4	La non appropriation du web comme outil d'accompagnement de la formation au CEFOCI		
	5	Ignorance des nombreuses ressources pédagogique en ligne en Sciences de l'Information et leur faible exploitation		

Ces données fondamentales réunies, nous avons dès lors décidé de réfléchir sur la problématique de l'inexistence d'un site internet pour le CEFOCI. Des nombreuses réflexions menées, des échanges avec les autorités du CNF et notre tuteur de mémoire, mais aussi des informations issues de la recherche documentaire, nous avons choisi d'intituler notre thème de recherche : « Conception d'un site web pour le CEFOCI au titre du programme *développement et hébergement de site web* du CNFC ».

B. Justification du sujet

Le programme de construction de site web se présentait comme une opportunité restée jamais saisie par le CEFOCI pour se doter d'un site web. Il



fallait donc profiter de l'aubaine de notre stage pour corriger cette situation.

Dans une considération spécifique au CEFOCI, institution formant en Sciences de l'Information, nous pensons qu'il n'est que trop longtemps resté sans se mettre en ligne.

Toute entité universitaire sérieuse dispose de nos jours de site internet. La chose est plus inadmissible encore quand on connaît la ligne pédagogique du CEFOCI. Il importait que cet état de chose soit corrigé. Car il fait office de seul carrent dans un univers où ses entités sœurs (EBAD, ESSIB, EBSI, ESI, l'Université Senghor) ont su très vite s'approprier internet et en tirent bien des profits. Aucune entité universitaire en Sciences de l'Information n'est plus à la traîne. Le CEFOCI existe pourtant depuis plus de vingt ans. Il a raté trop de rendez-vous en matière de nouvelles technologies. Il a pris le train des TIC en marche, il était absent au temps du Web 0.0, 0.5. Fortune identique au moment du web 1.0. Aujourd'hui où on parle déjà du Web 2.0, avec l'avènement des réseaux sociaux, le CEFOCI n'est toujours pas sur la toile. Pendant combien de temps encore restera-t-il inactif pour continuer de voir internet passer ? Devra-t-il une fois encore prendre le train en marche quand le monde en serait au Web .50 ? C'est pourtant lui qui devrait montrer aux autres la marche à suivre !

Le plus visible des avantages tirés d'internet et du web par les établissements de formation est non seulement la visibilité mais aussi et surtout l'accompagnement de la formation. Alors, un site, oui, mais au service essentiellement de la formation avant tout.

Le besoin est réel. Il faut le satisfaire pour cesser de rester en marge d'un domaine en perpétuelle évolution. Ceci est nécessaire pour non seulement rattraper un retard, mais aussi tirer profit d'internet, et mettre les ressources didactiques qu'il propose à la disposition du CEFOCI pour compléter la formation.



Paragraphe 2 : Spécification de la problématique et détermination des séquences de résolution de la problématique spécifiée

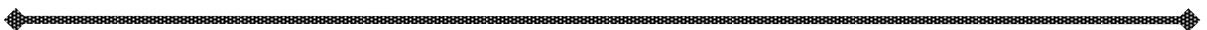
Notre problématique soulève plusieurs problèmes. Ils méritent d'être présentés chacun aussi bien dans leur proximité que dans leur spécificité. Ensuite il nous faudra faire part des grandes lignes qui conduiront à leur résolution.

A. Spécification de la problématique

Notre thème intitulé « Conception d'un site web pour le CEFOCI au titre du programme *développement et hébergement de site web* du CNFC » est la résultante de plusieurs problèmes. Le principal et général est celui de l'absence du CEFOCI en ligne, donc l'inexistence d'un site internet pour le compte du CEFOCI. De ce grand problème découlent plusieurs autres plus particuliers. Certains de ces problèmes peuvent être regroupés dans des chapeaux plus significatifs pour optimiser la réflexion et éviter les redites.

Après analyse, nous avons constaté que les trois premiers problèmes spécifiques préalablement annoncés à savoir : *retard du CEFOCI par rapport à internet, remise en cause de l'image du CEFOCI, manque de visibilité du CEFOCI*, partagent des similitudes. Ils peuvent alors être assemblés et désignés sous le problème plus pertinent du *paradoxe de l'inexistence d'un site internet pour le CEFOCI au regard de sa vocation pédagogique*.

En effet, que le CEFOCI soit une institution qui forme aux carrières de l'information, la seule d'ailleurs au Bénin, et ne dispose pas d'un site internet, paraît une maldonne, un paradoxe inconcevable qu'il fallait tenter de comprendre afin d'y remédier.



Le second problème sur lequel nous allons nous appesantir est celui de la *non appropriation du web par le CEFOCI comme un outil d'accompagnement de la formation.*

Comme nous le faisons remarquer plus haut, l'internet a été développé par et dans les universités. Il n'y a donc pas de raison qu'elles ne le mettent au service de leur formation. C'est la chose la mieux conçue dans le milieu universitaire. Très tôt, il s'est approprié cet outil. Toute entité qui se respecte et qui poursuit l'excellence de sa formation en possède et le dédie dans une large mesure à cette fin.

Pour finir, Internet est une source inestimable de ressources didactiques. Et nous pensons que le CEFOCI et plus généralement la communauté céfocienne souffre de la méconnaissance de ces ressources. Du coup elle n'en tire pas toujours le meilleur profit possible. Il faut alors réfléchir sur la question et chercher la meilleure réponse à apporter pour faciliter l'accès et l'exploitation de ces ressources. D'où le troisième problème spécifique : *ignorance des nombreuses ressources pédagogiques en ligne en Sciences de l'Information et leur faible exploitation.*

Feront alors l'objet de notre attention, les problèmes spécifiques suivants :

Problème spécifique n°1 : *paradoxe de l'inexistence d'un site internet pour le CEFOCI au regard de sa vocation pédagogique.*

Problème spécifique n°2 : *non appropriation du web comme un outil d'accompagnement de la formation au CEFOCI.*

Problème spécifique n°3 : *Ignorance des nombreuses ressources pédagogiques en ligne en Sciences de l'Information et leur faible exploitation.*



B. Détermination des séquences de résolutions de la problématique spécifiée

Le ciblage de la problématique réalisé, nous allons décliner les séquences de sa résolution en termes d'activités et d'actions concrètes.

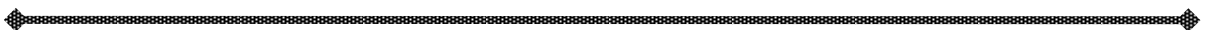
Aux problématiques, ramifiées en problème général et problèmes spécifiques, nous allons déclarer nos intentions sous formes d'objectifs pour les juguler chacun.

Il nous reviendra alors de rechercher les causes probables aux problèmes identifiés. Cette étape passée, s'ensuivra l'émission des hypothèses.

De ce travail découlera logiquement le tableau de bord de notre étude.

Il s'agira ensuite de choisir la méthodologie adéquate pour résoudre la problématique. Elle consistera en observation, revue documentaire et enquêtes et/ ou entretien.

Tout ceci nous conduira à valider ou infirmer nos hypothèses initiales. Ce n'est qu'alors, qu'il nous faudra passer à la concrétisation de nos objectifs de départ. Elle se donnera à voir à travers des approches de solutions en vue de corriger les problèmes nés de la problématique énoncée. Le travail finira par des recommandations qui constitueront des conditions nécessaires à la mise en œuvre effective des solutions suggérées.



CHAPITRE PREMIER :

**CONCEPTION ET MISE EN
APPLICATION DU CADRE THEORIQUE
ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE**

Si le chapitre précédent nous a permis d'avoir une vision globale de la problématique ainsi que des problèmes spécifiques à résoudre, celui-ci nous permettra d'entrer dans le vif du sujet.

La section I consistera dans un premier temps en annonce d'objectifs à atteindre au cours de l'étude. Dans un second temps, il sera question d'établir les hypothèses de départ. Ces préliminaires aboutiront à l'élaboration du tableau de bord de l'étude. Dans un troisième temps, nous nous consacrerons à la revue de littérature.

Il nous échoira alors de présenter la méthodologie adoptée pour notre étude avant d'aller plus loin dans le traitement de la problématique.

Quant à la section II, elle sera le lieu de présenter le mode de collecte des données ainsi que leur analyse.

SECTION I : Cadre théorique et méthodologique de l'étude

Paragraphe 1 : Objectifs, hypothèses, tableau de bord et revue de littérature

A. Objectifs et hypothèses de l'étude

1- Objectifs de l'étude

a) Objectif Général

La problématique que nous avons retenue comme objet de notre réflexion est celle de l'inexistence d'un site web pour le CEFOCI. Pour la pallier, notre intention est de proposer la mise en ligne du CEFOCI. Il s'agit globalement d'œuvrer à la construction d'un site web pour le CEFOCI.

Cet objectif général, pour être plus concret, sera subdivisé en objectifs spécifiques correspondants à chacun des problèmes identifiés.

b) Objectifs spécifiques

Le premier problème spécifique dégagé par rapport à la problématique est le paradoxe de l'inexistence d'un site web pour le CEFOCI au regard de sa vocation pédagogique. L'objectif spécifique opposé à ce problème pour sa résolution est d'œuvrer à mettre fin à ce paradoxe qui n'honore guère le CEFOCI. Il est clairement libellé ainsi :

- *œuvrer à mettre fin au paradoxe de l'absence d'un site web pour le CEFOCI au regard de sa vocation pédagogique.*

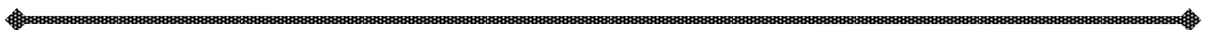
Au deuxième problème spécifique, celui de la non appropriation du web comme outil d'accompagnement de la formation au CEFOCI, nous nous proposons de contribuer à mettre le web au service de la formation de la communauté céfocienne. Notre objectif est alors défini comme suit :

- *contribuer à mettre le web au service de la formation de la communauté céfocienne.*

Le problème spécifique n°3 est celui de l'ignorance des nombreuses ressources pédagogiques en ligne en Sciences de l'Information et leur faible exploitation. Il nous reviendra alors de mettre au jour ces ressources en ligne en Sciences de l'Information et d'en faire profiter le CEFOCI. D'où cet objectif :

- *faire connaître et faire profiter le CEFOCI des nombreuses ressources en ligne en Sciences de l'Information.*

Après la déclaration des objectifs poursuivis pour endiguer chaque problème, il importe de chercher à comprendre les phénomènes possibles qui pourraient être à leur base.



2- Hypothèses de l'étude

a) Hypothèse Générale

Le problème général à traiter est : l'inexistence d'un site web pour le CEFOCI.

Deux causes à notre avis pourraient en être à la base. Il s'agit d'abord du contexte général d'existence et de fonctionnement du CEFOCI.

En effet, on peut considérer le CEFOCI comme une entité particulière à l'ENAM. Quand on regarde ses ambitions de départ, on est fondé de dire qu'il s'agit non d'une simple option mais d'une école à part entière dans une autre école, l'ENAM.

D'un autre côté, on est conscient que le CEFOCI en tant qu'option et centre de formation est dirigé non pas par une équipe mais par une personne esseulée, le coordonnateur. Mis ensemble, tout cela porterait les germes de l'inexistence d'un site web pour le CEFOCI depuis sa création. Ceci dit, même dans ce contexte, le site pouvait toujours être construit. Mais cela n'a pas été le cas. C'est de là que vient la seconde cause possible qu'est la récente intégration des TIC dans la formation au CEFOCI par rapport à l'avènement même des TIC et par rapport à des établissements comme l'ENSSIB, EBSI,...

On sait que les TIC sont un grand ensemble dont l'internet n'est qu'une partie. On pourrait comprendre alors que, si déjà le CEFOCI a tardé à véritablement intégrer les TIC dans la formation, ce n'est pas un site internet qu'il réaliserait plus tôt.

De ces deux causes, laquelle paraît-elle plus plausible et à notre portée ? La première nous semble avoir trop d'implications et d'inconnus qui nous échappent. Par contre, la seconde nous paraît plus objective car même dans le contexte particulier évoqué plus haut, le CEFOCI aurait pu se doter

d'un site internet. On peut se souvenir à cet effet du projet de construction de site initié par M. Juste BIO YARA en 2006, alors étudiant.

Nous retenons donc comme hypothèse générale que la récente intégration des TIC dans la formation au CEFOCI, explique l'inexistence d'un site web pour le Centre.

Hypothèse générale

- *la récente intégration des TIC dans la formation au CEFOCI explique l'inexistence d'un site web pour le Centre.*

Nous en venons maintenant aux éléments probables, explicatifs des problèmes spécifiques.

b) Hypothèses Spécifiques

Le premier problème spécifique est celui du *paradoxe de l'absence d'un site web pour le CEFOCI au regard de sa vocation pédagogique*. A ce titre deux postulats peuvent être émis. On peut penser que le manque d'initiatives de la part de la communauté céfocienne pourrait l'expliquer. Mais comme nous venons de le rappeler, la communauté n'est pas restée sans rien faire. Notamment les étudiants. Le cas de M. Juste Bio Yara est le plus présent dans les esprits. Donc cette première hypothèse n'est pas valable à notre jugement. La seconde qui en découle et qui la mûrit est celle du manque de vigilance à saisir les opportunités et l'insuffisance de ressources humaines qualifiées. Si par le passé nous avons manqué de vigilance, nous pensons aussi qu'au sein de la communauté et surtout du corps professoral, - même si la ressource humaine qualifiée existe- elle se trouve insuffisante. Nous en déduisons donc que *le paradoxe de l'absence d'un site web pour le CEFOCI*

est dû au manque de vigilance à saisir les opportunités et à l'insuffisance de ressources humaines qualifiées.

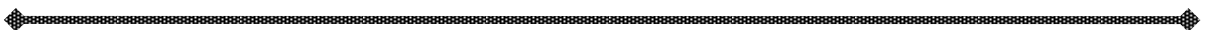
Le problème spécifique n°2 est relatif à la non appropriation du web comme outil d'accompagnement de la formation au CEFOCI.

Si le centre ne s'est pas encore véritablement approprié le web comme outil d'accompagnement de la formation, cela pourrait être dû au fait que lui-même ne possède pas de site web. Nous pensons que dans le milieu universitaire, pour véritablement mettre le web au service de sa formation, il faut se doter de site internet.

C'est bien de se référer au site web d'autres entités ou non pour chercher des ressources, diriger ses étudiants vers d'autres sites mais c'est encore mieux d'en avoir soi-même. Le contenu que les autres proposent est d'abord lié à leurs offres de formations, à leur vision. Et il n'est pas toujours évident que cela tienne compte de facteurs propres à nous.

Enfin, ces institutions ont quand même le mérite de produire du contenu dont profite le CEFOCI dans une certaine mesure. Qu'en est-il de lui-même alors ? Un site permettra d'apporter des réponses spécifiques au CEFOCI en termes d'accompagnement de la formation. Il pourra y développer des applications pédagogiques. Ce qui n'est pas le cas. Alors nous posons l'hypothèse que *la non appropriation du web comme outil d'accompagnement de la formation au CEFOCI résulte de l'absence d'un site web au service de la formation.*

- Le problème spécifique n°3 concerne l'ignorance de nombreuses ressources pédagogiques en ligne en Sciences de l'Information et leur faible exploitation.



Ce problème se pose sous deux angles. Au prime abord, nous pensons que beaucoup de ressources en ligne en Sciences de l'Information restent inconnues des céfociens. Tout simplement parce qu'il n'y a pas une profonde mise en relief à ce sujet.

Ensuite, même si elles sont connues, elles ne sont pas toujours consultées : difficultés particulières, URL oublié, impatience à fouiller le web avant de trouver satisfaction... Au cours d'une année, beaucoup d'URL sont communiquées aux étudiants qui sont aussitôt oubliées ou perdues dans les pages de leurs cahiers.

Or une organisation particulière de ses ressources à un seul et même endroit sur le net, pour en faciliter l'accès aurait pu être utile à tous. L'inexistence d'une telle plate-forme pourrait être alors la raison de l'ignorance de ces ressources et de leur faible exploitation.

Ces deux considérations complémentaires analysées, suggèrent l'hypothèse que *l'inexistence d'une plate-forme facilitant l'accès et l'exploitation des ressources didactiques en ligne en Sciences de l'Information explique leur ignorance et leur faible exploitation par la communauté céfocienne.*

Le tableau de bord qui suit synthétise toutes ces données évoquées.

B. Tableau de bord de l'étude (TBE) et Revue de littérature

a) Tableau n° 3 : Tableau de bord de l'étude

(Voir page suivante)

Tableau N° 3 : Tableau de bord de l'étude

Niveaux d'analyse		Problématique	Objectifs	Causes	Hypothèses
Niveau Général		(Problème Général) Inexistence d'un site internet pour le CEFOCI	(Objectif Général) Proposer la mise en ligne du CEFOCI	(Cause Générale) la récente intégration des TIC dans la formation au CEFOCI	(Hypothèse Générale) La récente intégration des TIC dans la formation au CEFOCI explique l'inexistence d'un site internet pour l'institution
Niveaux Spécifiques	1	Paradoxe de l'inexistence d'un site web pour le CEFOCI au regard de sa vocation pédagogique	Œuvrer à mettre fin au paradoxe de l'absence d'un site web pour le CEFOCI	Manque de vigilance à saisir les opportunités et l'insuffisance de ressources humaines qualifiées	Le paradoxe de l'inexistence d'un site web pour le CEFOCI est dû au manque de vigilance à saisir les opportunités et à l'insuffisance de ressources humaines qualifiées
	2	Non appropriation du web comme outil d'accompagnement de la formation au CEFOCI	Contribuer à mettre le web au service de la formation de la communauté céfocienne	L'absence d'un site web au service de la formation	La non appropriation du web comme outil d'accompagnement de la formation au CEFOCI résulte de l'absence d'un site web au service de la formation
	3	Ignorance des nombreuses ressources pédagogiques en ligne en Sciences de l'Information et leur faible exploitation	Faire connaître et faire profiter le CEFOCI des nombreuses ressources en ligne en Sciences de l'Information	Inexistence d'une plate-forme facilitant l'accès et l'exploitation des ressources didactiques en ligne en Sciences de l'Information	L'inexistence d'une plate-forme facilitant l'accès et l'exploitation des ressources didactiques en ligne en Sciences de l'Information explique leur ignorance et leur faible exploitation par la communauté céfocienne

b) Revue de littérature

1) Internet et les universités.

Internet a été à ses premières heures une initiative militaire des Etats-Unis par l'entremise de l'US AIR FORCE en 1962. Des chercheurs avaient été instruits pour créer un réseau de communication capable de résister à une attaque nucléaire. De cette initiative, ARPANET voit le jour quelques années plus tard. C'était pour Internet le point décisif de départ vers la conquête du monde entier. « Depuis ses premiers balbutiements datant seulement des années 70 quand l'Advanced Research Projects Agency, liée à la défense américaine, mettait en place ARPANET, un réseau censé résister à une attaque nucléaire, Internet a littéralement explosé et relie aujourd'hui plusieurs millions de machines sur tous les continents », (**Figueiredo**, 1998).

Cependant bien que le projet fut militaire, ce sont les universités qui ont été sollicitées pour le développer. Celles-ci y ont d'ailleurs joué un rôle central. Car déjà ARPANET en tant que réseau expérimental avait pour objectif de réunir quatre instituts universitaires des Etats-Unis à savoir : la Stanford Institute, l'Université de Californie à Los Angeles, l'Université de Californie à Santa Barbara et l'Université d'Utah. On ne saurait non plus occulter l'apport des universitaires Ray Tomlinson qui mit au point le courrier électronique en 1971, Bob Kahn de l'ARPA qui travailla sur le Transfer Control Protocol (TCP) qui permettait d'acheminer des données sur un réseau. Le plus connu des ses universitaires reste Tim Berners-Lee qui en 1990 met au point le protocole Hypertext Transfer Protocol (HTTP) ainsi que le Hypertext Mark-up Language (HTML) permettant de naviguer à l'aide de liens hypertextes à travers le réseau. On lui doit notamment l'avènement du World Wide Web auquel Marc Andreessen a apporté un environnement convivial. « Le concept du World Wide Web est né au CERN quand Tim Berners-Lee cherchait des solutions pour faciliter la communication entre les

chercheurs. Il introduisit pour la première fois le concept d'hypermedia dans l'échange d'informations au quotidien : plutôt que d'organiser l'information sous la forme classique de bases de données, son idée était de la laisser sous forme non structurée a priori en permettant simplement à chaque document de faire référence aux autres. Mais le Web aurait pu en rester là, comme tous les autres outils d'Internet, un simple produit à interface profondément anti-intuitive, réservé à des gourous de l'informatique si Marc Andreessen, à l'Université de l'Illinois à Urbana Champaign n'avait, en 1993, publié la première version de Mosaic. Mosaic est le logiciel qui a apporté au World Wide Web, et par extension à Internet, sa première interface conviviale et qui a ainsi permis de le démocratiser. Par ce simple déclic, le succès a été inespéré, inouï, et la déferlante de nouveaux sites apparaissant chaque jour ne semble pas devoir s'arrêter de sitôt », (**Figueiredo**, 1998). Même les services d'internet les plus utilisés aujourd'hui comme google, yahoo (qui au départ n'était qu'un annuaire) sont le fruit de travaux universitaires. Yahoo fut mis au point par David Filo et Jerry Yang, étudiants au PhD en Génie Electrique à Stanford et google fut fondé par Larry Page et Sergey Brin, tous deux étudiants à Stanford University.

Ainsi donc, les universités ont été très actives dans le développement d'internet.

2) Internet et l'enseignement.

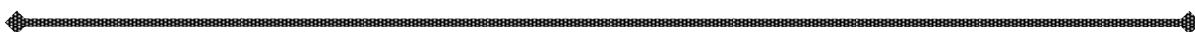
L'intégration des TIC et d'internet dans l'enseignement remonte aussi loin que l'avènement d'internet lui-même. Les universités n'étant pas restées en marge de l'avènement d'internet, il va de soi qu'elles en furent les premières bénéficiaires. Elles se sont alors très tôt appropriées l'outil. « Jusqu'à l'avènement du web, ce sont les universités et les gouvernements par leurs instituts de recherche qui tenaient lieu d'agora par l'entremise du

courriel et des groupes de discussions qui ont été et sont encore les moteurs du réseau... Aujourd'hui, bien que les universités et les institutions gouvernementales soient occultées par les sites de pages personnels et commerciaux, elles demeurent les foyers de la connaissance et de l'avancée technologique d'Internet », (**Duval**, 1999).

Bien plus encore que le courriel et les groupes de discussions entre chercheurs, le web est de plus en plus mis au service de la formation dans les universités. « Les universitaires des Etats-Unis, du Canada et d'Australie enrichissent de plus en plus souvent leurs pratiques pédagogiques par l'utilisation de plates-formes de formation en ligne, que cette utilisation se fasse à titre principal (formation à distance) ou en soutien à des cours présentiels (formation hybride)... La pratique la plus fréquente consiste à mettre en ligne des contenus, des liens Internet et des activités fermées ne nécessitant pas d'accompagnement pédagogique », (**Mangenot**, 2000).

Comme on peut s'en apercevoir, il s'agit surtout de permettre aux étudiants et plus généralement à la communauté universitaire, de profiter de ressources pédagogiques disponibles sur internet. La notion de ressources pédagogiques mérite néanmoins d'être un peu clarifiée. « Les ressources pédagogiques sont généralement des documents : cours, supports de cours, transparents, livres électroniques, rapports, présentations de livres, liens vers des sites web... Parmi les documents représentés, certains sont directement stockés dans la mémoire, alors que d'autres ne figurent que sous la forme de références. » (**Abel et al.**, 2003).

Ces ressources, au-delà de leur simple appui à la formation des étudiants s'inscrivent également dans la logique d'une formation continue des professionnels. C'est ce qui a fait dire à Anne Bardi, que « nos sociétés attendent naturellement que les jeunes maîtrisent les fondamentaux mais aussi



qu'ils sachent poursuivre leur formation tout au long de la vie. Pour atteindre ce niveau d'exigence, les ressources du numérique sont indispensables » (Bardi, 2008). Ainsi, nos hauts lieux de formation ne peuvent plus se permettre d'être en marge de l'appropriation d'internet pour compléter leur enseignement et/ou même l'assurer. « Le nouvel environnement numérique constitue un double défi pour les établissements d'enseignement supérieur. Cette révolution numérique oblige les institutions d'enseignement supérieur à mieux répondre aux attentes de la génération actuelle, native du digital, en leur offrant des dispositifs de formation adaptés à cette nouvelle donne et intégrant les nouvelles possibilités de transmission des connaissances. L'université est donc amenée à repenser ses méthodes pédagogiques. Les TIC constituent un réel levier pour bâtir ces nouveaux dispositifs d'apprentissage. L'enjeu actuel pour les universités est donc de réussir le passage d'un mode synchrone de transmission des connaissances à une multiplication des formats de transmission des connaissances » (ISAAC, 2008).

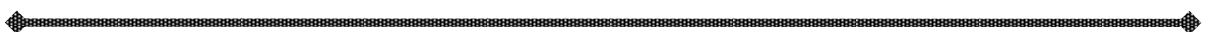
Ces nouvelles possibilités de transmission des connaissances intégrant les TIC ont fait germer le concept plus large des TICE. Il s'agit d'une nouvelle notion encore complexe qui en regroupe d'autres comme l'ingénierie pédagogique, le e-Learning ou e-Formation, les EAD (Enseignement à Distance) ou FOAD (Formation Ouverte A Distance). Cet état de chose prouve la véritable révolution qui a cours dans le secteur des TIC et d'internet en faveur de l'enseignement. « Le monde de l'éducation et de la formation est l'un des principaux bénéficiaires des avancées dans le domaine des TIC. Ces technologies, qui ont déjà profondément transformé le monde industriel dans la façon de travailler, ont maintenant également un impact profond sur l'enseignement et la manière de gérer des formations. L'intervention des TIC dans le champ de l'éducation et de la formation va au-delà de leur simple utilisation au service d'anciens modes de formation. Elle a donné lieu ces

dernières années à diverses applications souvent regroupées sous le terme d'e-Learning. » (Abel et al., 2003).

Le e-Learning désigne une formation à distance, exploitant une logique réseau, mettant à disposition un ensemble de ressources et non un cours linéaire. Dans un tel type de formation l'apprenant est actif et peut travailler de façon collaborative avec les autres apprenants. Le rôle du formateur est principalement celui d'accompagnateur, de tuteur. Mais, ainsi que le souligne « l'enjeu n'est pas le passage à l'enseignement à distance (E.A.D.) pour tous les publics de l'université. Ce serait une erreur de croire que l'université devrait être totalement virtuelle et uniquement à distance. L'enjeu est donc bien dans une combinaison de différents dispositifs de formation s'appuyant sur les technologies numériques pour améliorer les modes classiques de transmission des connaissances et s'adresser à différentes catégories d'étudiants. » (ISAAC, 2008).

En définitive, ce qui reste intéressant est que ces différentes notions des TIC dans l'enseignement permettent aux universités de s'insérer dans les réseaux numériques de la connaissance. Et s'il y a une donnée essentielle à retenir, c'est que toutes ces applications d'internet dans la formation partagent un point commun : le site web. C'est l'outil primordial dont il faut d'abord se doter avant de penser à intégrer d'autres dispositifs. On comprend alors mal comment nos entités peuvent s'insérer dans les réseaux numériques de la connaissance si déjà elles n'ont pas fait le premier pas : avoir un site web dédié à la formation. C'est ce mal donne que tente de régler notre problématique.

Le contexte de l'étude étant globalement situé, il nous faut passer au choix de la méthodologie à adopter. Elle va de la présentation des approches théoriques à la précision des méthodes empiriques employées.



Paragraphe 2 : Choix de la méthodologie de l'étude : approches théoriques et méthodes empiriques

A. Approches théoriques

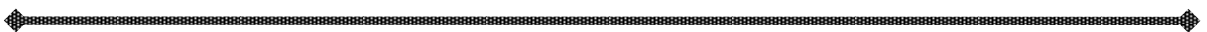
Le problème général faisant objet du présent travail est « l'inexistence d'un site web pour le CEFOCI ». Il se décline en trois problèmes spécifiques que nous nous proposons de résoudre par les approches théoriques ci-après.

1) Approche théorique de résolution du problème spécifique n°1

Le premier problème spécifique est celui du *paradoxe de l'absence d'un site web pour le CEFOCI au regard de sa vocation pédagogique*. En effet le CEFOCI qui est une institution qui forme en Sciences de l'Information ne dispose pas d'un site internet. Ainsi l'adage selon lequel le cordonnier est souvent mal chaussé se vérifie. A l'heure actuelle de l'évolution des TIC, d'internet notamment d'une part et des Sciences de l'Information d'autre part nous pensons que cet état de chose paraît paradoxal. Aujourd'hui l'internet et les Sciences de l'Information sont extrêmement liés. Et les structures qui forment en Sciences de l'Information se le sont appropriées non seulement en l'intégrant dans leur formation mais aussi en se dotant de site web pour en tirer le meilleur parti. En la matière, le CEFOCI ne s'est pas encore vraiment décidé. Nous estimons alors que le cordonnier doit se décider à mieux se chausser. C'est pour cela que nous avons bâti une approche théorique basée sur la dotation du CEFOCI d'un site web.

2) Approche théorique de résolution du problème spécifique n°2

Le problème spécifique n°2 est relatif à la non appropriation du web comme outil d'accompagnement de la formation au CEFOCI.

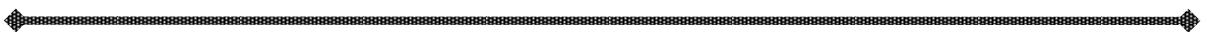


Nous l'expliquions déjà dans le paragraphe précédent que les institutions intervenant dans la formation en Sciences de l'Information se sont déjà appropriées l'outil internet. La marque la plus visible de cette appropriation est leur site web. Ce dernier, loin d'être simplement une interface institutionnelle pour ces entités, est plutôt largement dédié au renforcement de l'enseignement qu'il donne à leurs étudiants. On y retrouve donc un contenu fortement pédagogique qui va de la production interne (publication des programmes de formation, du catalogue de leur bibliothèque, des mémoires soutenus par les étudiants, des cours, etc.) aux liens vers d'utiles ressources didactiques en ligne. Ainsi, avons-nous construit une approche théorique fondée sur le fait que le site web une fois conçu sera destiné dans une large mesure à compléter la formation donnée au CEFOCI.

3) Approche théorique de résolution du problème spécifique n°3

Le troisième problème concerne l'ignorance des nombreuses ressources pédagogiques en ligne en Sciences de l'Information et leur faible exploitation. Le constat est réel que beaucoup de ressources en Sciences de l'Information restent inconnues des étudiants du CEFOCI en particulier et de la communauté céfocienne en général. Cela soulève par effet induit la question de l'accès à ces ressources et de leur exploitation in fine. Il serait alors intéressant de penser à mettre au jour ces ressources pour qu'elles profitent à tous. Dans ce cas, notre approche théorique repose sur l'idée que le site sera un espace de convergence de ressources en ligne, ce qui les mettra davantage en relief, et par ricochet en facilitera l'accès et l'exploitation.

Après ces approches qui restent dans l'ordre de l'abstrait, nous allons aborder les méthodes empiriques moins théoriques que les précédentes.



B. Méthodes empiriques

1. Observation directe

Elle a été utilisée principalement à notre lieu de stage. C'est d'elle que découle notre état des lieux de départ qui a été confirmé par des échanges complémentaires avec les autorités et le personnel. Ils ont donné naissance à l'état des lieux définitif publié dans ce document et duquel nous avons ressorti notre problématique.

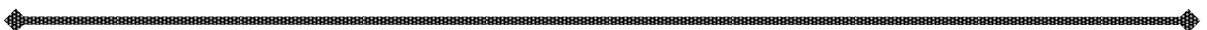
2. Recherche documentaire

Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire, nous avons mené des recherches à plusieurs endroits.

Le premier lieu a été la bibliothèque Patrick VIEYRA de l'ENAM. Il s'agissait pour nous de consulter des mémoires ayant rapport à notre sujet de recherche. Puis nous nous sommes intéressé aux monographies disponibles concernant notre centre d'intérêt.

Deux autres centres de documentation nous ont permis de mener à bien nos recherches. C'est le cas en premier lieu du Centre Culturel Américain où nous avons pu prendre connaissance des ouvrages généraux au sujet d'internet. Ensuite, nous avons exploité des documents du centre de documentation American Corner du campus d'Abomey-Calavi.

Nous devons toutefois souligner que ces centres ne nous ont fourni bien souvent que de la documentation technique et générale sur l'internet et le web. C'est pour cela que nos recherches les plus fructueuses sur notre thème se sont essentiellement menées sur Internet où nous avons pu trouver des ressources traitant de l'apport d'internet et du web dans l'enseignement.



3. Enquête

➤ Outil de la collecte

Nos investigations sur le terrain dans le cadre de ce travail ont consisté en deux opérations. L'une et l'autre visaient à recueillir les données pouvant nous permettre d'apprécier l'importance de la problématique puis la véracité des hypothèses.

Pour ce faire, nous avons d'abord administré des questionnaires. Ensuite, nous avons sollicité des entretiens auprès de personnes ressources du CNFC et du CEFOCI. A cet effet nous avons utilisé un guide d'entretien.

➤ Outil de présentation des données

Nous nous ferons aider de graphiques pour présenter les données issues de la collecte. Ce procédé facilitera l'appréhension des grandes sensibilités qui se dégagent pour chacune des causes relatives aux problèmes spécifiques. Ensuite, à l'aide d'un tableau, nous exposerons les résultats relatifs aux questions connexes à la problématique adressées aux enquêtés pour valider les problèmes et mesurer la portée de la problématique. Ces questions seront classées dans ledit tableau suivant leur numéro respectif sur le questionnaire

➤ Outils d'analyse

L'analyse des données se fera grâce aux seuils de décision. A cet effet, nous considérons comme recevables, les hypothèses ayant obtenu au moins 55 % d'avis favorables.

➤ Cibles et Echantillons

Nous avons identifié trois cibles dans le cadre de cette collecte. Il s'agit d'abord des étudiants du CEFOCI indifféremment des options et des niveaux

d'étude. Nous avons estimé qu'ils étaient les premiers destinataires du site web si cela devrait être une réalité. Leur avis importait donc.

Ensuite nous nous sommes portés vers les diplômés du CEFOCI. Ceux-ci sont tout aussi importants parce que, ayant été étudiants au CEFOCI et de surcroît professionnels aujourd'hui, ils sont à même de juger de l'importance du problème. Et dans une certaine mesure, ils seront bénéficiaires du produit pour leur formation continue et leur pratique professionnelle. La pertinence de leurs avis était aussi nécessaire à la vérification de nos hypothèses de départ.

Enfin nous avons aussi requis la position des professeurs. Il était éminemment obligatoire de recueillir l'avis de ces derniers parce que nous parlons bien d'un site web à contenu pédagogique. Et là-dessus, leur point de vue est bien primordial. C'est eux qui pourront donner la caution scientifique au contenu qui sera publié sur le site une fois adopté. De même leur implication serait indispensable à sa survie.

Ces couches de la communauté céfocienne ainsi ciblées et ne pouvant interroger tout le monde nous avons alors retenu des échantillons significatifs. Cela nous a conduit à retenir cent dix (110) individus comme population totale à questionner. Ils sont catégorisés ainsi qu'il suit : 50 étudiants, 40 diplômés du CEFOCI et 20 professeurs.

➤ *Cadre de la collecte*

La collecte a eu pour cadre en tout premier lieu le CEFOCI à l'ENAM. Nous nous sommes porté également vers des professionnels, sur leur lieu de travail. La liste de discussion de l'ADADB (<http://www.adadb.bj.refer.org>) nous a aussi servi à la collecte des données.

➤ Difficultés

Si nous pouvons nous estimer heureux du résultat global de la collecte, nous ne pouvons pas cependant occulter les difficultés rencontrées.

En effet nous avons choisi comme période de la collecte le début de la rentrée académique 2009-2010. Mais c'était sans compter avec les mouvements de grève qui ont commencé aussitôt sur le campus. Cela nous a été alors difficile d'obtenir l'échantillon de céfociens escomptés. Il en a été de même des professeurs.

De plus sur la liste de discussion, les réponses n'avaient pas été aussi promptes que nous l'espérions. Il nous a fallu renvoyer le questionnaire directement dans les boîtes électroniques de certains professionnels, ou nous déplacer vers d'autres avant d'avoir gain de cause.

Après l'enquête, il nous faut passer, au dépouillement, à l'analyse des données afin de vérifier les hypothèses pour enfin établir le diagnostic.

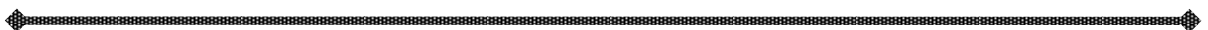
SECTION II : Collecte et analyse des données

Paragraphe 1 : Mobilisation, dépouillement et présentation des données

A. Mobilisation et dépouillement

Nous avons administré au total quatre-vingt-dix (90) questionnaires et sollicité vingt (20) entretiens. Ces derniers visaient exclusivement les professeurs.

Au terme du décompte nous avons dénombré 87 (quatre-vingt-sept) réponses relatives à l'ensemble du questionnaire soit un taux 96,7%.



L'échantillon des étudiants (50) du CEFOCI a été entièrement atteint soit 100% de réponses. Quant aux diplômés du CEFOCI, de l'échantillon de 40 personnes¹ envisagées au départ, nous avons pu obtenir trente-sept (37) réponses soit 92,5%.

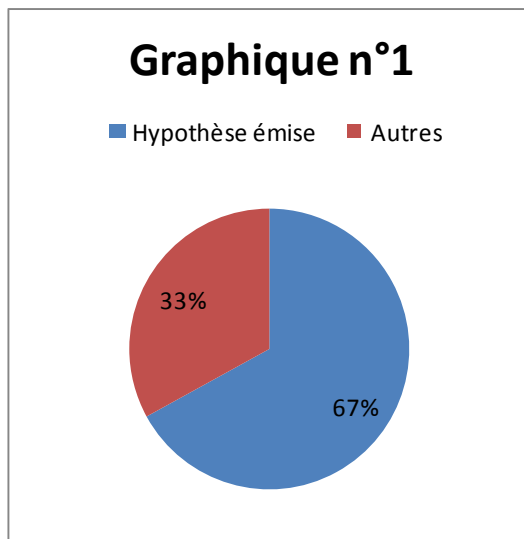
En ce qui concerne les professeurs, nous avons eu vraiment du mal à les prendre en entretien. De vingt (20) entretiens souhaités au départ, nous n'avons pu réaliser que la moitié.

En définitive, sur un total de cent dix (110) avis à recueillir, nous avons pu recevoir quatre-vingt-dix-sept (97) soit un taux de collecte de 88,18%.

La collecte finie et le décompte fait, nous avons procédé à un dépouillement manuel pour faire ressortir les données et les présenter.

B. Présentation des données

1. Présentations des données liées à l'hypothèse retenue relative au problème spécifique n°1



Hypothèse émise :

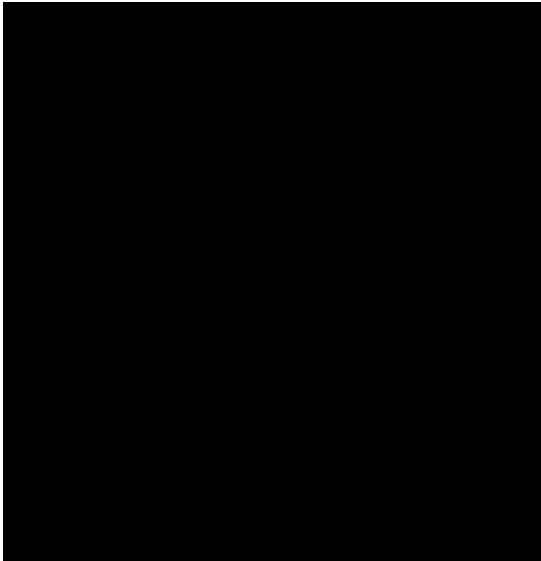
Le paradoxe de l'inexistence d'un site web pour le CEFOCI est dû au manque de vigilance à saisir les opportunités et à l'insuffisance de ressources humaines qualifiée

Autres : Diverses autres hypothèses avancées par les enquêtés

¹ Plus de 40 diplômés ont reçu le questionnaire, vu que, pour les atteindre, nous avons exploité la liste de discussion de l'ADADB qui compte des centaines d'abonnés. Mais nos calculs ne prennent pas en compte cette donnée et s'en tiennent au nombre 40.

2. Présentations des données liées aux hypothèses retenues relatives aux problèmes spécifiques n°2 et n°3

a) Données relatives à l'hypothèse liée au problème spécifique n°2

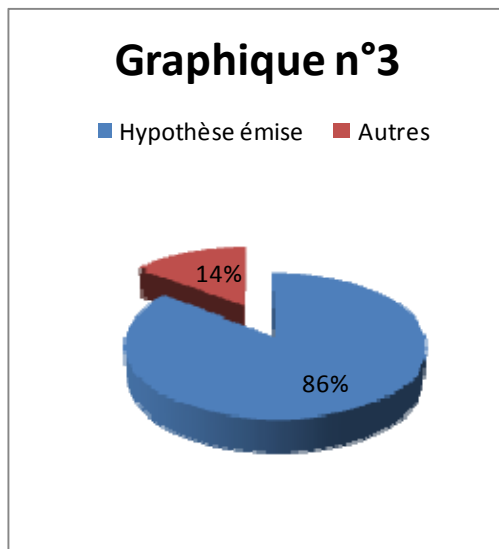


Hypothèse émise :

La non appropriation web comme outil d'accompagnement de la formation au CEFOCI résulte de l'absence d'un site web au service de la formation

Autres : Diverses autres hypothèses avancées par les enquêtés

b) Données relatives à l'hypothèse liée au problème spécifique n°3

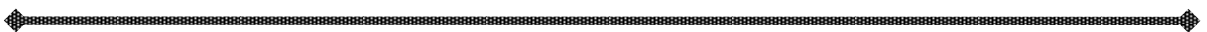


Hypothèse émise :

L'inexistence d'une plate-forme facilitant l'accès et l'exploitation des ressources didactiques en ligne en Sciences de l'Information explique leur ignorance et leur faible exploitation par la communauté céfocienne

Autres : Diverses autres hypothèses avancées par les enquêtés

3. Tableau récapitulatif des données relatives aux questions connexes à la problématique. (Voir en annexe, page 83)



Les données ainsi présentées méritent d'être confrontées aux hypothèses de départ pour vérifier leur validité. Le résultat servira ensuite à poser le diagnostic.

Paragraphe 2 : Vérification des hypothèses ***et établissement du diagnostic***

A. Vérification des hypothèses

1) Vérification de l'hypothèse relative au problème spécifique n°1

Le problème spécifique n°1 est relatif au paradoxe de l'inexistence d'un site web pour le CEFOCI. Comme le montre si bien le graphique, 67% des personnes interrogées pensent que ce problème est dû au manque de vigilance à saisir les opportunités et à l'insuffisance de ressources humaines qualifiées dans le corps enseignant. Cependant 33% autres relèvent d'autres causes comme le contexte général de fonctionnement du CEFOCI et dénie l'insuffisance de ressources humaines qualifiées.

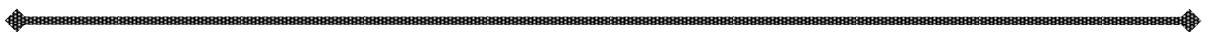
Etant donné que nous avons retenu 55% comme seuil de validation, les avis contraires (33%) à notre hypothèse sont en minorité.

Ainsi l'hypothèse n°1 est-elle vérifiée.

2) Vérification de l'hypothèse relative aux problèmes spécifiques n°2 et n°3

a) Vérification de l'hypothèse relative au problème spécifique n°2

Le problème spécifique n°2 est celui de la non appropriation du web comme outil d'accompagnement de la formation. Par rapport à ce dernier et comme en témoigne le graphique, 62% des individus approchés ont répondu



qu'il était essentiellement la résultante de l'absence d'un site web dédié à la formation. Le reste (38%) voit plutôt que le problème s'explique par la faible intégration du web dans les cours.

Nous référant à notre seuil de décision qui est de 55%, nous validons également la deuxième hypothèse.

Ainsi l'hypothèse n°2 est-elle vérifiée.

b) Vérification de l'hypothèse relative au problème spécifique n°3

Le problème n°3 concerne l'ignorance de nombreuses ressources pédagogiques en ligne en Sciences de l'Information et leur faible exploitation. Au terme de notre enquête, 86% des personnes considérées trouvent que la cause de ce problème réside dans l'inexistence d'une plate-forme facilitant l'accès et l'exploitation des ressources didactiques en ligne en Sciences de l'Information. Néanmoins 14% d'entre elles penchent pour des questions de contraintes de temps et de manque de visibilité de ces ressources.

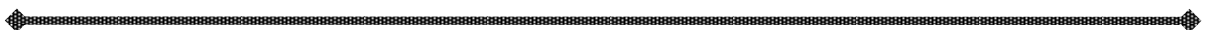
Ces données, confrontées à notre seuil de validation de 55%, donnent pour vraie l'hypothèse n°3.

Ainsi, l'hypothèse n°3 est-elle vérifiée.

B. Etablissement du diagnostic

1) Etablissement du diagnostic pour le problème spécifique n°1

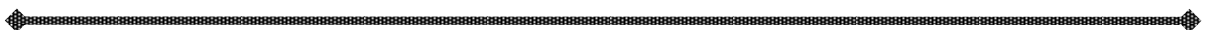
Des résultats issus de l'enquête, nous retenons que le paradoxe de l'inexistence d'un site web pour le CEFOCI est dû au manque de vigilance à saisir les opportunités et à l'insuffisance de ressources humaines qualifiées.



2) Etablissement du diagnostic pour le problème spécifique n°2 et n°3

En ce qui est du problème spécifique n°2 nous établissons que la non appropriation du web comme outil d'accompagnement de la formation au CEFOCI résulte de l'absence d'un site web au service de la formation

Enfin, concernant le problème spécifique n°3 de l'ignorance de nombreuses ressources pédagogiques en ligne en Sciences de l'Information et leur faible exploitation, nous en déduisons qu'il est le fait de l'inexistence d'une plate-forme facilitant l'accès et l'exploitation des ressources didactiques en ligne en Sciences de l'Information.



CHAPITRE DEUXIEME :

**APPROCHES DE SOLUTIONS ET
CONDITIONS DE LEUR MISE EN
ŒUVRE**

SECTION I : Approches de solutions

Nous pouvons d'abord constater que les problèmes soulevés sont intimement imbriqués. Bien que nous devions leur trouver des réponses individuellement, il nous paraît utile de souligner que la résolution de l'un dépend de celle des autres. Le préalable à la résolution de tous, reste d'abord la construction du site web. Sa réalisation viendra déjà corriger le problème général et le premier problème spécifique. Le site servira ensuite de terrain à l'expression des approches de solutions aux problèmes spécifiques n°2 de la non appropriation du web comme outil d'accompagnement de la formation au CEFOCI d'une part et n°3 de l'ignorance des nombreuses ressources pédagogiques en ligne en Sciences de l'Information et leur faible exploitation d'autre part.

Paragraphe 1 : Approche de solutions **aux problèmes spécifiques n°1**

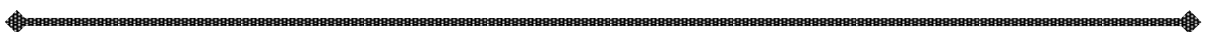
Le premier problème spécifique dégagé est celui du paradoxe de l'absence d'un site web pour le CEFOCI au regard de sa vocation.

Nous avons tenté de résoudre ce problème en entamant la construction d'un site web pour le CEFOCI. Il s'agit de créer des pages qui tiennent compte de l'aspect général de la problématique. Ces pages contiendront tant des informations officielles, pédagogiques que subsidiaires.

A. Rubriques typiques aux Sciences de l'Information

(Voir captures d'écran en annexe, pages 75-77)

A l'ACCUEIL du site, le menu présente plusieurs rubriques. Elles vont de l'information officielle au contenu pédagogique. Treize rubriques sont proposées au total.



Les pages ACTUALITE, LE CEFOCI, LES CEFOCIENS sont celles dédiées aux informations générales et officielles sur le CEFOCI et les céfociens. Viennent ensuite des pages plus didactiques offrant du contenu typiquement Sciences de l'Information.

Les données relatives à la formation au CEFOCI sont prises en compte par la rubrique FORMATIONS. La rubrique la plus fournie est celle intitulée RESSOURCES. Elle peut être vue comme un catalogue de ressources essentiellement didactiques en Sciences de l'Information.

Nous avons aussi, des pages comme ECOLES D'AILLEURS. Elles nous envoient à la découverte d'autres écoles en Sciences de l'Information via des liens vers leurs sites internet. Il y a ensuite les rubriques ASSOCIATIONS, ORGANISMES. Nous n'oublions pas bien sûr l'ESPACE BLOG qui regroupe des blogs créés par des professionnels en Sciences de l'Information qui proposent aussi des ressources non moins importantes.

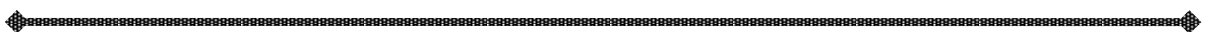
Enfin la rubrique BANQUE DE SUJETS DE MEMOIRE permettra aux professeurs et professionnels de proposer des sujets de réflexion et /ou de mémoire aux étudiants en fin de formation indifféremment du cycle.

B. Rubriques subsidiaires

(Voir captures d'écran en annexe, pages 75-77)

La troisième catégorie de rubrique est celle que nous pouvons appeler secondaire ou subsidiaire. Il s'agit d'abord de la rubrique BOURSE. Elle se veut une source d'informations relatives aux bourses d'études en Sciences de l'Information en particulier et dans d'autres domaines en général.

Nous avons aussi les médias à travers PRESSE NATIONALE (Sonagnon, l'Araignée), MEDIAS SOCIAUX (Netlog, Hi5...). Ces derniers



en vogue actuellement permettraient aux internautes tout en étant sur le site, d'échanger avec leurs réseaux sociaux. Pour finir, nous avons DELICIOUS qui peut être considéré comme un dépôt encyclopédique de signets. On peut déposer soi-même ses propres signets et profiter du dépôt des autres.

Il importe que le site soit rendu viable pour mettre définitivement fin au paradoxe évoqué dans le premier problème spécifique. Cela n'est possible que dans la mesure où la communauté céfocienne pourra s'appropriier l'outil, s'impliquer dans le projet et défendre sa nécessité auprès des autorités compétentes de l'ENAM notamment.

Après cette présentation du site, en réponse au problème spécifique n°1, nous allons nous attarder sur les deux autres problèmes spécifiques.

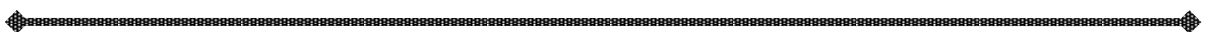
Paragraphe 2 : Approche de solutions ***aux problèmes spécifiques n°2 et n°3***

A. Approche de solutions aux problèmes spécifiques n°2

(Voir captures d'écran en annexe, pages 75-77)

Le problème spécifique n°2 concerne la non appropriation du web comme outil d'accompagnement de la formation au CEFOCI.

Tel que nous venions de le présenter, le site est fortement au service de la formation. Il faudra alors y produire du contenu pédagogique, des cours par exemples ou leur syllabus. Il reviendra au corps professoral de proposer un tel contenu, étant donné que cela dépasse nos compétences. A ce niveau également, nous avons pensé qu'il serait assez juste de voir les mémoires soutenus au CEFOCI et disponibles en version électronique publiés sur le site. Il en est de même du catalogue du fonds CEFOCI de la bibliothèque de l'ENAM. Mais pour profiter plus amplement de la documentation disponible



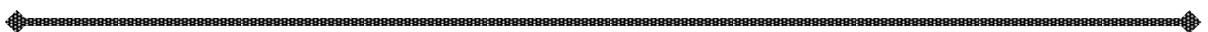
dans le fonds des bibliothèques universitaires, un lien est fait vers le catalogue collectif de l'UAC où on peut déjà retrouver des documents de ce fonds CEFOCI. Bien entendu, il ne s'agit pas du seul lien vers des ressources en ligne. Cette question est relative au troisième problème spécifique.

B. Approche de solutions aux problèmes spécifiques n°3

(Voir captures d'écran en annexe, pages 75-77)

Le troisième problème est bien entendu celui de l'ignorance des nombreuses ressources pédagogiques en ligne en Sciences de l'Information et leur faible exploitation. Même si d'autres rubriques du site répondent à ce problème, il a été traité fondamentalement dans la rubrique « RESSOURCES ». Elle se veut une plate-forme et une interface vers des ressources en ligne en Sciences de l'Information. Tous les domaines étudiés au CEFOCI sont pris en compte. De l'archivistique à la documentation en passant par la bibliothéconomie sans oublier la presse. C'est un répertoire qui va du général au particulier proposant des ressources sous forme de sites (dsi-info.ca, abondance.com, piaf), de revues (Archimag, archivistes, onlinemag), outils de recherche (Yahoo, Google, mémoireonline) de signets (les signets de la BNF), elles offrent aussi des outils de recherches tels des portails (Archives et bibliothèque de l'Université Libre de Belgique) , des moteurs (bing, ask, google, yahoo) et méta-moteurs (dogpile, vivisimo).

Ensuite les sites des écoles réunies dans la rubrique ECOLES D'AILLEURS sont également des plate-formes d'intéressantes ressources aussi bien internes (cours, mémoires soutenus) qu'en ligne en appui à la formation.



Enfin, les sites d'ASSOCIATIONS aussi bien que ceux d'ORGANISMES proposés sur l'interface, regorgent d'ineestimables documentations tant éducatives que pour la pratique professionnelle.

SECTION II : Réalisation du site web

Paragraphe 1: Choix de l'outil de conception du site

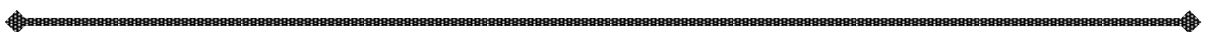
A. Zoom sur quelques Content Management Système

Un Content Management System (CMS) est un logiciel web qui permet de créer un site internet dynamique en toute simplicité. Il en existe aujourd'hui un nombre impressionnant sur le marché d'outils de construction de site web. Nous décrivons ici quelques uns des plus connus et des plus susceptibles d'être utilisés pour réaliser le site web.

❖ PHP-NUKE

Créé par Francisco Burzi, aidé ensuite par une équipe de développeurs, PHP-Nuke reste toujours très populaire malgré le fait qu'il soit l'un des plus anciens CMS. Ce succès provient d'une facilité d'utilisation exemplaire et de la présence d'un nombre impressionnant de modules. Basé sur PHP/MySQL, il possède une interface épurée constituée de trois blocs, trois colonnes. Les blocs de droite et de gauche pour les menus et le bloc central pour le contenu du site.

Le système d'administration est très puissant et il offre beaucoup de possibilités et de fonctions au webmestre du site. Par exemple, les menus peuvent être complètement modifiés et certaines sections enlevées. On peut aussi gérer des niveaux d'utilisateurs différents (visiteur, membre ou



administrateur). Pour chaque niveau, des fonctions différentes sont disponibles, du forum pour le visiteur à la création de news pour le membre.

❖ MAMBO

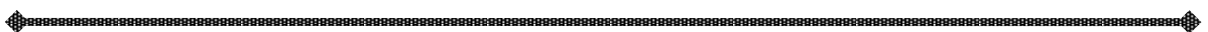
Mambo est un CMS qui se démarque des Nukes (phpnuke, postnuke...), par sa simplicité d'utilisation et d'administration

Son menu d'administration présente les éléments de gestion du contenu plutôt que les fonctionnalités du logiciel. Par exemple, la barre de menu d'administration présente les choix "Articles, News, Menu principal, Sondages..." Même sans être initié aux CMS, il est plus facile de comprendre comment composer les menus et sous-menus, comment ajouter des composants et modules et comment publier des nouvelles.

Côté visiteur, le contenu est présenté à l'aide des fichiers template (3 fichiers seulement : 1 fichier .xml, un fichier index.php et une feuille de style .css sans compter les images) et des emplacements définis dans ce template (main, left, right, top, bottom ou des emplacements personnalisés user1, user 2...). On peut ainsi facilement paramétrer et totalement personnaliser l'emplacement des publications et modules depuis l'interface d'administration.

❖ JOOMLA

Joomla est un système de gestion de contenu créé par une équipe internationale de développeurs récompensée à maintes reprises, celle-là même qui a hissé Mambo vers les sommets. Joomla est un CMS Open Source distribué sous license GNU/GPL avec lequel vous pourrez mettre en ligne du contenu et mettre à disposition de vos visiteurs des services (forum, boutique en ligne, galerie photos, etc.), le tout sans connaissance technique particulière.



Joomla est la transcription phonétique d'un mot swahili qui signifie "tous ensemble", ou encore "en un tout". Ce qui rend Joomla différent, c'est qu'il est rendu aussi simple que possible, tout en offrant un maximum de fonctionnalités. Des non techniciens peuvent parfaitement gérer eux-mêmes leur site, sans être obligés de passer par des solutions propriétaires aux coûts exorbitants.

Dans leurs versions actuelles, Mambo et Joomla sont deux CMS dont la parenté est évidente, tant au niveau de l'interface que du code source. Les développeurs qui ont créé le projet Joomla sont ceux là même qui ont porté Mambo jusqu'à la version 4.5.3.

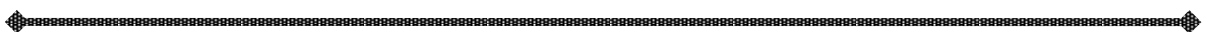
Un autre CMS qui mérite d'être présenté est SPIP. C'est ce dernier que nous avons utilisé dans le cadre du présent travail.

B. Spip en questions

1) Présentation de Spip

Spip est le logiciel libre de gestion de contenu le plus utilisé en France. Il est utilisé à ce jour par plus de 25 000 sites grâce à sa licence GNU GPL. Sa caractéristique principale est d'être inspirée des métiers de l'édition. Il est utilisé à la fois par des sites institutionnels (La Poste, certains ministères français), des sites de presse (le webmestre du journal Le Monde diplomatique est un des initiateurs de Spip), des sites associatifs (survivreausida.net), universitaires (e-Juristes) ou des particuliers. Ce logiciel est écrit en PHP, il s'appuie sur la base de données MySQL.

Spip fut à l'origine créé pour le site uzine.net, puis les créateurs décidèrent de le livrer sous Licence GPL. Dès son lancement en 2001, il fut également testé par le Monde diplomatique et Vacarme.



Spip intègre alors un mécanisme de cache, une authentification, un module d'installation automatique, ainsi qu'une interface d'administration et de saisie des articles. Spip a pour caractéristique principale de permettre la création de pages dynamiques sans connaissance de PHP, grâce à un mécanisme relativement simple de squelettes.

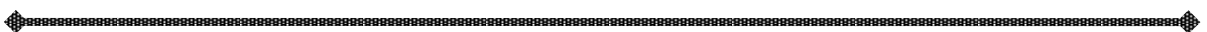
À partir de la version 1.6 début 2003, l'interface privée se décline en plusieurs langues. Un espace des traducteurs est mis en place afin de multiplier le nombre de versions disponibles.

Lors de la version 1.7, Spip permet également de gérer des sites multilingues, comprend un module de recherche et d'indexation du contenu, et permet d'incorporer le contenu d'autres sites via une syndication. En avril 2005, l'interface privée de la version 1.8 a été remaniée afin de prendre en compte l'analyse ergonomique effectuée par Diala Aschkar dans le cadre de son Master. Une modification importante pour les développeurs voit également le jour avec cette version : le cœur de Spip est désormais constitué d'un nouveau compilateur qui, de par sa richesse, ouvre le champ à de nouvelles perspectives. Il devient alors possible d'élaborer des squelettes aux fonctionnalités de plus en plus complexes sans aucun recours à PHP.

De nombreux chantiers sont actuellement en cours, comme la réécriture de l'interface privée sous forme de squelettes, la décomposition de Spip sous forme de modules ou l'ajout d'un mécanisme de plugin.

2) Pourquoi SPIP ?

Nous aurions pu utiliser l'un ou l'autre des logiciels pré-décrits. Ils sont parmi les meilleurs sinon les meilleurs actuellement sur le marché de développement de site web. Joomla est d'ailleurs celui qui fédère presque les



fonctionnalités de tous les autres. Il se présente alors comme le plus riche et le plus complet de tous. Cependant nous avons opté pour Spip.

Les raisons d'un tel choix sont multiples. Elles sont d'abord d'ordre conjoncturel. SPIP a bénéficié d'un environnement favorable. Le CNFC fait la promotion de plusieurs logiciels libres. Spip en fait partie et en outre est le CMS utilisé par l'institution dans le cadre de son programme de développement de site web.

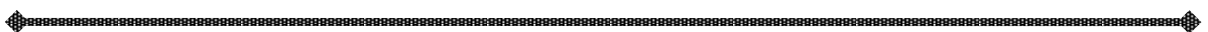
Passé ce facteur et sans ressasser ce que nous avons déjà dit dans la présentation de SPIP, d'autres bons points ont milité en faveur de SPIP. Nous mentionnerons quelques uns telle l'écriture collaborative qu'il offre. Cela permet de gérer plusieurs rédacteurs qui participent à l'animation et à la vie du site. Ensuite, il peut s'utiliser sans une excellente connaissance du html et des autres langages php, java etc.

Enfin, Spip s'inscrivant dans la logique des sites dynamiques, les mises à jour s'en trouvent facilitées sans qu'on ait besoin de modifier toutes les pages à la fois.

Paragraphe 2 : Conditions globales de mise en œuvre des solutions et l'administration du site

A. Conditions globales de mise en œuvre des solutions

Au titre des conditions globales de mise en œuvre des solutions proposées, nous pouvons tout simplement dire que ce travail constituera la deuxième opportunité dont aura bénéficié le CEFOCI pour se voir doté d'un site web. Alors, la communauté doit penser à saisir cette occasion-ci. Tout dépendra de la détermination du CEFOCI et de la mobilisation de la communauté à constituer un fort lobby derrière l'initiative pour l'améliorer et



la défendre auprès des autorités compétentes. A ces seules conditions le site web du CEFOCI aura une chance d'être une réalité.

Le second point important est la question de l'hébergement du site. Plusieurs pistes existent qui méritent d'être explorées. Déjà le CNFC ne pourra pas être la solution. À compter de cette année, il n'est plus fondé à héberger les sites des entités de l'UAC. Cela est dû au fait que cette dernière dispose désormais de son propre serveur. Et c'est peut-être une possibilité que le CEFOCI pourrait essayer.

En dehors de cette possibilité, le site pourrait tout aussi remplacer la page réservée au CEFOCI sur le site de l'ENAM.

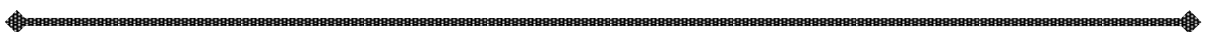
A côté de ces options, nous avons aussi des hébergeurs gratuits comme awardspace, 11vm-serv, Freehostia ou d'autres. Nous écartons les solutions payantes du fait qu'elles ne seraient pas réalistes vu le contexte général de fonctionnement du CEFOCI et du coût.

Un site, ce n'est pas simplement la construction puis l'hébergement. C'est aussi et surtout son administration.

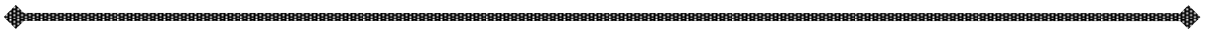
B. Administration du site

Il paraît un travail inachevé que de ne rien dire au sujet de l'administration du site.

En effet, s'il advenait que le site soit adopté, il faudra penser à la manière de le gérer. En ce qui nous concerne, nous ne pourrions nous prévaloir aucunement de la paternité du site et en faire une affaire individuelle. D'ailleurs le caractère pédagogique du site nous en disqualifie. Il est un outil du CEFOCI et c'est à ce dernier d'en déterminer avant tout la formule de gestion.



Cependant nous pouvons déjà proposer qu'il soit administré par une équipe tripartite : autorités, professeurs, étudiants. Leur nombre et le fonctionnement de l'équipe restera à fixer. Nous émettons néanmoins la suggestion qu'elle soit coordonnée par un professeur.



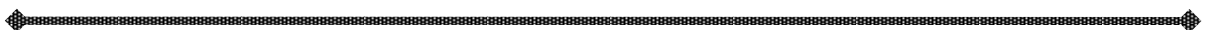
CONCLUSION GENERALE

Le CNF œuvre à pourvoir des institutions en site web à travers son programme « développement et hébergement de site web ». En la matière, nos universités et entités universitaires sont les mieux privilégiés. Mais encore faut-il, qu'elles se décident à s'en doter. Le constat révèle que malgré l'existence d'une telle opportunité, tous ne sont pas encore en ligne. Le CEFOCI en fait partie. Il a été question pour nous de faire ressortir les problèmes résultants de cette absence du CEFOCI sur internet. Trois problèmes spécifiques ont été identifiés au total :

- paradoxe de l'inexistence d'un site internet au CEFOCI au regard de sa vocation pédagogique ;
- non appropriation du web comme un outil d'accompagnement de la formation au CEFOCI;
- ignorance des nombreuses ressources pédagogiques en ligne en Sciences de l'Information et leur faible exploitation.

A chacun de ces problèmes, nous avons proposé des solutions pour les pallier. Elles sont interdépendantes et la première est indispensable à la réalisation des deux autres. Elles consistent à :

- mettre fin au paradoxe de l'absence d'un site web pour le CEFOCI en construisant un site web pour le CEFOCI ;
- mettre le site web ainsi construit au service de la formation des étudiants du CEFOCI et de sa communauté ;
- faire du site une plate-forme de convergence et de mise à jour des nombreuses ressources en ligne en Sciences de l'Information. Ce qui par ricochet en facilitera l'accès.

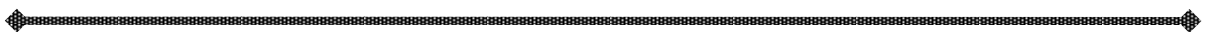


Il est cependant important de faire observer que ces solutions ne se transformeront en réalité que dans la mesure où, il sera tenu compte des recommandations émises pour leur concrétisation.

Les Sciences de l'Information évoluent énormément et l'école ne peut plus tout apprendre. Elle peut néanmoins contribuer à renforcer déjà ce qu'elle enseigne et faciliter la découverte et l'assimilation de ce qui reste. Ceci représente un devoir dont aucun lieu de savoir ne saurait longtemps se soustraire, fut-il le CEFOCI. La meilleure manière d'y parvenir en ce siècle d'internet, est d'exploiter les ressources en ligne mais d'en produire également. Si plusieurs options sont possibles, la plus simple et la moins coûteuse serait de disposer d'une plate-forme sur internet : un site web accessible à tout étudiant du CEFOCI et facilitant l'accès aux ressources didactiques en ligne. Ce à quoi nous avons modestement contribué.

La construction de ce site web à contenu pédagogique pour le CEFOCI n'est toutefois pas une fin en soi. Elle reste un chantier à enrichir. Elle doit notamment ouvrir la voie à d'autres applications à développer sur le site. Il peut s'agir de l'implémentation d'une base de donnée relationnelle de type forum, de la publication en ligne du catalogue du CEFOCI, la publication des mémoires avec des accès sécurisés, l'ajout des flux RSS. Toutes choses que nous n'avons pu intégrer au site faute de temps.

En attendant que le CEFOCI ne rentre dans l'univers numérique plus pointu des e-Learning, des FOAD, des TICE, il peut déjà mieux exploiter internet et le web de la manière la plus élémentaire.



BIBLIOGRAPHIE

Webographie

- 1- ABEL M. et al., (2003) : « **Gestion des ressources pédagogiques d'une e-formation** », <http://www.cairn.info/article.php>
- 2- BARDI A.M. (2008) : « **ÉditorialDocticen^o1** », <http://www.doctice.fr/spip.php?article1>
- 3- BASQUE J. (1996) : « **Stratégies d'intégration des technologies de l'information et des communications à l'école. École informatisée clés en main** », <http://www.grics.qc.ca/clesenmain>
- 4- DIOUF D. (2003) : « **.Conception d'un guide d'auto-formation à la recherche documentaire en Sciences de l'Information : réalisation d'une première maquette de pages web à l'intention des étudiants de troisième cycle en Sciences de l'Information** », <http://memoiresonline.com>
- 5- DUVAL –M. (1999) : « **La recherche sur le web : Les universités**», <http://www.dsi-info.ca>
- 6- FIGUEIREDO O. (1998) : « **Introduction à la Création de Documents pour le World Wide Web** » , <http://diwww.epfl.ch/w3lsp/pub/coursweb/>
- 7- GREGOIRE R.et al (1996). « **L'apport des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) à l'apprentissage des élèves du primaire et du secondaire : Revue documentaire** », <http://www.tact.fse.ulaval.ca/fr/html/apport/apport96.html>

- 8- HARRISON J. (2000) : « **Nouvelles technologies d'apprentissage de pointe : Applications, défis et réussites.** », http://olt-bta.hrdc-drhc.gc.ca/publicat/tl_olt_f.pdf.
- 9- ISAAC H. (2008) : « **L'université numérique** », <http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>
- 10- ISABELLE C., et al. (2002) : « **Pour une intégration réussie des TIC à l'école : de la formation des directions à la formation des maîtres** », <http://id.erudit.org/iderudit/007357ar>.
- 11- MANGENOT F. (2000) : « **Ecriture collective par forum sur le Web : un nouveau genre d'écrit universitaire** », <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr>
- 12- WALLACE R. M. (2002): « **Teaching With the Internet: Curriculum-Making in a New Medium** » <https://www.msu.edu/course>

Monographies

- 1- STEYER, R. (2000) : « **HTML 4 - XML – XHTML** », Micro Application
- 2- TOSCA CONSULTANTS (1998) : « **Diffuser la documentation la documentation via Intranet et Internet** », ADBS Ed.
- 3- TOSCA CONSULTANTS (1998) : « **Diffuser sur Internet le catalogue de la bibliothèque** », ADBS Ed.

Mimographe

- 1- SEKPON, S.B. (2006) : « **Conception et implémentation d'un prototype de portail internet sur la documentation au Bénin** », mémoire, ENAM, Université d'Abomey-Calavi.

ANNEXES

QUELQUES CAPTURES D'ECRANS ILLUSTRATIVES DU SITE

CEFOCI
Centre de Formation aux Carrières de l'Information

ACCUEIL DU SITE | ACTUALITES | BOURSES | LE CEFOCI | LES CEFOCIENS

Soyez la bienvenue !!!

FORMATION
RESSOURCES
ECOLES D'AILLEURS
ORGANISMES
ASSOCIATIONS

Bienvenue sur le site du Centre de Formation aux Carrières de l'Information (CEFOCI).

A travers ce site web, le CEFOCI vous présente son Centre et quelques utiles ressources en Sciences de l'Information. Le but visé est de permettre aux "Cefociens" de profiter de ces ressources et surtout de les mettre au service de leur formation.

SUJETS DE MEMOIRE
ESPACE BLOG
PRESSE NATIONALE
DELICIOUS
MEDIAS SOCIAUX

Accueil du site | Avis et suggestions | Plan du site | Contact

Copyright © Décembre 2009 - Centre de Formation aux carrières de l'Information (CEFOCI) - Tous droits réservés
Site web réalisé par le Campus Numérique Francophone de Cotonou
Dernière mise à jour : mardi 8 décembre 2009

Accueil du site

CEFOCI
Centre de Formation aux Carrières de l'Information

ACCUEIL DU SITE | ACTUALITES | BOURSES | LE CEFOCI | LES CEFOCIENS

FORMATION
RESSOURCES
ECOLES D'AILLEURS
ORGANISMES
ASSOCIATIONS

LE CEFOCI

HISTORIQUE

GENESE

C'est en 1989 que naissait au Bénin le CEFOCI (Centre de Formation aux carrières de formation). Il était alors un élargissement du programme STI (Sciences et Techniques de l'Information) qui avait cours depuis courant 1984. A sa création (1989), le centre a été placé sous l'autorité morale de l'ENAM qui abrite son option fonctionnelle, la STID (Sciences et Techniques de l'Information Documentaire). Sa vocation est la formation diplômante au cycle I, de spécialistes de l'information documentaire ; qui archivistes, qui bibliothécaires-documentalistes. Ils deviennent au terme de 02ans de formation au cycle II, des administrateurs en action culturelle.

EVOLUTION

La STID, en vingt ans de maturation, que de chemins parcourus ! De l'effectif négligeable à ses débuts, elle a gardé une constance de la vingtaine d'apprenants par promotion jusqu'en 2006. Puis l'explosion ! 2007 consacrait le record avec un total de trente huit étudiants en première année. C'était, -on peut émettre l'hypothèse - le signe d'un certain engouement pour l'option. 2008 confirme si bien cette conclusion en battant le précédent record avec la vague de 46 étudiants en première année. Et la STID faisait son chemin. En 2005 déjà, le second cycle voyait le jour avec une fortune identique que son géniteur, le cycle I. Dans la foulée, l'avènement de la STID SPECIALE. Un programme de formation diplômante et ponctuelle. Pendant trois ans, le programme aura formé des agents permanents de l'Etat, niveau BAC. Ces derniers, sans une véritable formation de base auparavant, faisaient office d'archivistes dans

SUJETS DE MEMOIRE
ESPACE BLOG
PRESSE NATIONALE
DELICIOUS
MEDIAS SOCIAUX

Article de la rubrique *LE CEFOCI* présentant le Centre

CEFOCI
Centre de Formation aux Carrières de l'Information

ACCUEIL DU SITE | ACTUALITES | BOURSES | LE CEFOCI | LES CEFOCIENS

RESSOURCES

Dans la même rubrique

- ARCHIVISTIQUES
- DOCUMENTATION
- OUTILS DE RECHERCHE
- GENERALES

Accueil du site | Avis et suggestions | Plan du site | Contact

Copyright © Décembre 2009 - Centre de Formation aux carrières de l'Information (CEFOCI) - Tous droits réservés
Site web réalisé par le Campus Numérique Francophone de Cotonou
Dernière mise à jour : mardi 8 décembre 2009

CEFOCI
Centre de Formation aux Carrières de l'Information

ACCUEIL DU SITE | ACTUALITES | BOURSES | LE CEFOCI | LES CEFOCIENS

GENERALES

Liens utiles info-doc

- CATALOGUE COLLECTIF DE L'UNIVERSITE
- Organisation des Nations Unies pour l'Education la Science et la Culture
- DSI
- Abondance
- Infothèque AUF
- Onlinemag
- BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE MONDIALE
- BIBLIOTHEQUE VIRTUELLE DE PERIODIQUES

Accueil du site | Avis et suggestions | Plan du site | Contact

Copyright © Décembre 2009 - Centre de Formation aux carrières de l'Information (CEFOCI) - Tous droits réservés
Site web réalisé par le Campus Numérique Francophone de Cotonou
Dernière mise à jour : mardi 8 décembre 2009

CEFOCI
Centre de Formation aux Carrières de l'Information

ACCUEIL DU SITE | ACTUALITES | BOURSES | LE CEFOCI | LES CEFOCIENS

METAMOTEURS

Les métamoteurs les plus en vue

- DOGPILE
- VIVISIMO

Accueil du site | Avis et suggestions | Plan du site | Contact

Copyright © Décembre 2009 - Centre de Formation aux carrières de l'Information (CEFOCI) - Tous droits réservés
Site web réalisé par le Campus Numérique Francophone de Cotonou
Dernière mise à jour : mardi 8 décembre 2009

CEFOCI
Centre de Formation aux Carrières de l'Information

ACCUEIL DU SITE | ACTUALITES | BOURSES | LE CEFOCI | LES CEFOCIENS

ANNUAIRES

Vue sur quelques annuaires

- YAHOO
- GOOGLE
- SIGNETS DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
- MEMOIREONLINE

Accueil du site | Avis et suggestions | Plan du site | Contact

Copyright © Décembre 2009 - Centre de Formation aux carrières de l'Information (CEFOCI) - Tous droits réservés
Site web réalisé par le Campus Numérique Francophone de Cotonou
Dernière mise à jour : mardi 8 décembre 2009

Pages de la rubrique *RESSOURCES* proposant des ressources en Sciences de l'Information

Centre de Formation aux Carrières de l'Information

ACCUEIL DU SITE | ACTUALITES | BOURSES | LE CEFOCI | LES CEFOCIENS

RESSOURCES : Quelques organismes en sciences et techniques de l'information documentaire dans le monde

- Comité Français IFLA
- International Standard Organisation
- Conseil International des Archives
- International Federation of Library Association and Institution

Accueil du site | Avis et suggestions | Plan du site | Contact

Copyright © Décembre 2009 - Centre de Formation aux carrières de l'Information (CEFOCI) - Tous droits réservés
Site web réalisé par le Campus Numérique Francophone de Cotonou
Dernière mise à jour : mardi 8 décembre 2009

Ecoles en Sciences de l'Information

Centre de Formation aux Carrières de l'Information

ACCUEIL DU SITE | ACTUALITES | BOURSES | LE CEFOCI | LES CEFOCIENS

ASSOCIATIONS : Quelques associations en sciences et techniques de l'information documentaire dans le monde

- Association des professionnels de l'information et de la documentation
- Association Internationale Francophone des Bibliothécaires et Documentalistes
- Association pour le Développement des Activités Documentaires au Bénin
- Association Internationale des Archivistes Francophone
- Association des Bibliothécaires Français

Accueil du site | Avis et suggestions | Plan du site | Contact

Copyright © Décembre 2009 - Centre de Formation aux carrières de l'Information (CEFOCI) - Tous droits réservés
Site web réalisé par le Campus Numérique Francophone de Cotonou
Dernière mise à jour : mardi 8 décembre 2009

Associations en Sciences de l'Information

Centre de Formation aux Carrières de l'Information

ACCUEIL DU SITE | ACTUALITES | BOURSES | LE CEFOCI | LES CEFOCIENS

ECOLE D'AILLEURS : Les Célèbres Ecoles de formation en I&D

- Ecole des Bibliothécaires Archivistes de Dakar
- Ecole de Bibliothéconomie et des Sciences de l'Information
- Université Senghor
- Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques
- Ecole des Sciences de l'Information
- Cestie-Dakar

Accueil du site | Avis et suggestions | Plan du site | Contact

Copyright © Décembre 2009 - Centre de Formation aux carrières de l'Information (CEFOCI) - Tous droits réservés
Site web réalisé par le Campus Numérique Francophone de Cotonou
Dernière mise à jour : mardi 8 décembre 2009

Organismes en Sciences de l'Information

Centre de Formation aux Carrières de l'Information

ACCUEIL DU SITE | ACTUALITES | BOURSES | LE CEFOCI | LES CEFOCIENS

ESPACE BLOG : Des blog en I&D

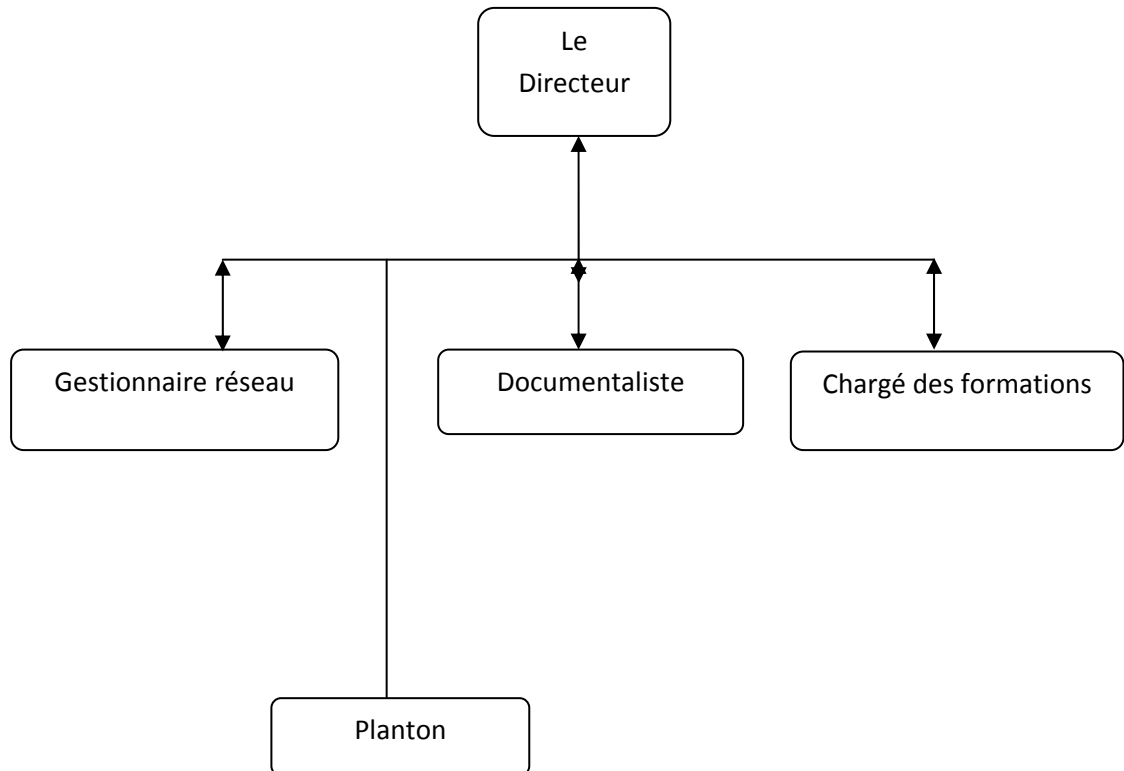
- Le blog de Megnighèto
- Le blog de Wenceslas Mahoussi
- Le blog du Gombieu
- Le blog de Luisar

Accueil du site | Avis et suggestions | Plan du site | Contact

Copyright © Décembre 2009 - Centre de Formation aux carrières de l'Information (CEFOCI) - Tous droits réservés
Site web réalisé par le Campus Numérique Francophone de Cotonou
Dernière mise à jour : mardi 8 décembre 2009

Blogs en Sciences de l'Information

ORGANIGRAMME DU CNFC



QUESTIONNAIRE

On m'appelle Gérard-Luc Mawuklo HÊMADOU. Je suis étudiant en troisième année de Sciences et Techniques de l'Information Documentaire (STID) à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM).

Dans le cadre de la rédaction de mon mémoire de fin de formation portant sur le thème « Conception d'un site web pour le CEFOCI au titre du programme *développement et hébergement de site web* du CNFC», je vous soumetts, le présent questionnaire afin de recueillir auprès de vous, d'utiles informations nécessaires pour la réalisation de mon travail.

D'ores et déjà, je vous exprime toute ma gratitude pour votre précieuse collaboration.

Cible : Communauté céfocienne

I. Présentation de la personne enquêtée

- Nom: (facultatif)
- Prénoms: (facultatifs)
- Niveau d'étude:
- Profession ? Professeur Etudiant Autres

II. Questions

- 1- Sentez-vous le besoin de compléter votre formation par des ressources en ligne ?
Oui non
- 2- Avez-vous facilement accès aux ressources en ligne en Sciences de l'Information ?
Oui non
- 3- Connaissez-vous des ressources en ligne en Sciences de l'Information ?
BEAUCOUP PEU TRES PEU

4- A quelles fréquences les consultez-vous ?

Régulièrement Parfois Jamais

5- Qu'est-ce qui rend difficile pour vous l'accès à ces ressources et leur exploitation

Inexistence de plate-forme qui les regroupe

Manque de visibilité de ces ressources

Contraintes à les rechercher

6- Connaissez-vous à part le CEFOCI, d'autres institutions universitaires en Sciences de l'Information dans le monde ?

Oui non

7- Avez-vous visité leur site web ?

Oui non

8- Les ressources présentes sur leur site vous ont-elles intéressé ?

Oui non

Pourquoi ?.....
.....

Pensez-vous que ces ressources complètent sensiblement la formation :

- des étudiants de ces centres ?

Oui non

- de leurs enseignants ?

Oui non

- de leurs diplômés ?

Oui non

9- Avez-vous entendu parler de la page web réservée au CEFOCI sur le site de l'ENAM?

Oui non

10- Combien de fois l'avez-vous visitée ?

Régulièrement Une fois Deux fois Jamais

Pourquoi ?.....

.....

Quelles en sont vos impressions ?... ..

.....

11- Tel qu'elle se présente actuellement, peut-on dire qu'elle est au service de la formation des céfociens

Oui non

12- Avez-vous entendu parler de l'initiative d'il a y quelques années de construction de site internet pour le CEFOCI ?

Oui non

13- Pensez-vous que c'était une opportunité manquée par le CEFOCI ?

Oui non

14- Vous semble-t-il paradoxal que le CEFOCI qui forme en Sciences de l'Information ne dispose pas d'un site web ?

Oui non

15- A quoi peut être due selon vous, l'inexistence d'un site internet pour le CEFOCI

Manque de vigilance à saisir les opportunités

Insuffisances de ressources humaines qualifiées

Récente intégration des TIC dans la formation

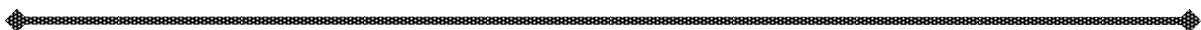
Contexte d'existence et de fonctionnement du CEFOCI

16- Pensez-vous que le web soit assez exploité par le CEFCOCI pour accompagner la formation ?

Oui non

17- Si non, quelle en est la cause ?

Inexistence d'un site web au service de la formation



Faible intégration du web dans les cours

18- Est-il important pour vous, que le CEFOCI soit en ligne ?

Oui non

- Si oui, à quoi pourrait être destiné son site ?

Appui pédagogique Plate-forme de communication

Plate-forme de pratique professionnelle Plate-forme de culture

GUIDE D'ENTRETIEN

- 1) L'intégration des TIC et d'internet dans la formation au CEFOCI est-elle récente ? Pouvez-vous donner une date précise ?
- 2) Peut-on dire que le CEFOCI soit en retard en matière de TIC en général et d'internet en particulier ?
- 3) Si retard il y a, qu'est-ce qui pourrait bien l'expliquer ?
- 4) Pensez-vous que nous avons assez de professeurs qualifiés en TIC au CEFOCI ?
- 5) Si on considère que l'inexistence de site internet pour le CEFOCI est un paradoxe au regard de sa vocation pédagogique, ne peut-on pas dire dans une certaine mesure que l'insuffisance de professeurs qualifiés en matière de nouvelles technologies en est à la base ?
- 6) Si non qu'elles autres raisons peuvent justifier ce paradoxe ?
- 7) Pensez-vous que le web (avec ses ressources didactiques) soit dans une large mesure intégré dans les cours donnés au CEFOCI ?
- 8) Quel est selon vous aujourd'hui le rôle d'un site web pour une institution de formation ?
- 9) Pensez-vous qu'il est important pour le CEFOCI de disposer d'un site web ?
- 10) On constate que beaucoup de ressources en ligne en Sciences de l'Information restent méconnues et donc peu exploitées par les étudiants du CEFOCI en particulier et par la communauté céfocienne.
 - Pensez-vous qu'à travers une production de contenu interne ou des liens vers des ressources en ligne, un site pour le CEFOCI peut être aussi bien pour les apprenants que pour toute la communauté :
 - un appui pédagogique ;
 - une plate-forme de pratique professionnelle ;
 - une plate-forme de communication ;
 - une plate-forme de culture.
- 11) Pensez-vous que le CEFOCI a manqué par le passé de vigilance pour se doter d'un site web, quand on sait qu'un étudiant avait déjà initié sa

construction.

12) Estimez-vous que la communauté pourra s'approprier le site qui sera réalisé?

Tableau récapitulatif des données relatives aux questions connexes à la problématique

N°	Questions		Alternatives de réponse	Nombre de réponse
1	Sentez-vous le besoin de compléter votre formation par des ressources en ligne ?		OUI	97
			NON	0
2	Avez-vous facilement accès aux ressources en ligne en Sciences de l'Information ?		OUI	80
			NON	17
6	Connaissez-vous à part le CEFOCI, d'autres institutions universitaires en Sciences de l'Information dans le monde ?		OUI	53
			NON	44
7	Avez-vous visité leur site web ?		OUI	53
			NON	44
8	Les ressources y présentes vous ont-elles intéressé ?		OUI	47
			NON	6
9	Pensez-vous que ces ressources complètent sensiblement la formation :	des étudiants de ces centres ?	OUI	47
			NON	6
		de leurs diplômés ?	OUI	51
			NON	2
20	Si oui, à quoi pourrait être destiné son site ?	de leurs enseignants ?	OUI	45
			NON	8
		Est-il important pour vous, que le CEFOCI soit en ligne ?	OUI	97
			NON	0
		Appui pédagogique		60
		Plate-forme de communication		35
		Plate-forme de pratique professionnelle		55
		Plate-forme de culture		30

TABLE DES MATIERES

<u>TITRES</u>	<u>PAGES</u>
Jury d'évaluation du mémoire.....	i
Déclaration d'engagement du chercheur.....	ii
Dédicaces.....	iii
Remerciements.....	iv
Sigles et Abréviations.....	v
Glossaire.....	vii
Liste des tableaux et graphiques.....	viii
Résumé.....	ix
Plan sommaire.....	xi
INTRODUCTION GENERALE.....	1
<u>CHAPITRE PRELIMINAIRE</u> : CADRE INSTITUTIONNEL ET PHYSIQUE DE L'ETUDE, OBSERVATIONS DE STAGE ET CIBLAGE DE LA PROBLEMATIQUE.....	5
<u>SECTION I</u> : Cadre institutionnel et physique de l'étude et observations de stage.....	6
<u>Paragraphe 1</u> : Présentation de la structure d'accueil du stage.....	6
A. Contexte institutionnel du C.N.F.C.....	6
B. Centre Syfed-Refer hier, Campus Numérique Francophone de Cotonou aujourd'hui.....	14
<u>Paragraphe 2</u> : Etat des lieux au Campus Numérique Francophone de Cotonou.....	18
A. Forces du Campus Numérique Francophone de Cotonou.....	18
B. Faiblesses du Campus Numérique Francophone de Cotonou.....	21

<u>SECTION II</u> : Ciblage de la problématique.....	29
<u>Paragraphe 1</u> : Choix de la problématique et justification du sujet.....	29
A. Choix de la problématique.....	29
B. Justification du sujet.....	31
<u>Paragraphe 2</u> : Spécification de la problématique et détermination des séquences de résolution de la problématique spécifiée.....	32
A. Spécification de la problématique.....	33
B. Détermination des séquences de résolutions de la problématique spécifiée.....	35
<u>CHAPITRE PREMIER</u> : CONCEPTION ET MISE EN APPLICATION DU CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE.....	36
<u>SECTION I</u> : Cadre théorique et méthodologique de l'étude.....	37
<u>Paragraphe 1</u> : Objectifs, hypothèses, tableau de bord et revue de littérature.....	37
A. Objectifs et hypothèses de l'étude.....	37
B. Tableau de bord de l'étude (TBE) et revue de littérature.....	42
<u>Paragraphe 2</u> : Choix de la méthodologie de l'étude : méthodes empiriques et approches théoriques.....	49
A. Approches théoriques.....	49
B. Méthodes empiriques.....	51
<u>SECTION II</u> : Collecte et analyse des données.....	53
<u>Paragraphe 1</u> : Mobilisation, dépouillement et présentation des données.....	54
A. Mobilisation et dépouillement.....	54
B. Présentation des données.....	55
<u>Paragraphe 2</u> : Vérification des hypothèses et établissement du diagnostic...57	

A. Vérification des hypothèses.....	57
B. Etablissement du diagnostic.....	58
<u>CHAPITRE DEUXIEME</u> : APPROCHES DE SOLUTIONS ET CONDITIONS DE LEUR MISE EN ŒUVRE.....	60
<u>SECTION I</u> : Approches de solutions.....	61
<u>Paragraphe 1</u> : Approche de solutions aux problèmes spécifiques n°1.....	61
A. Rubriques typiques aux Sciences de l'Information.....	61
B. Rubriques subsidiaires.....	62
<u>Paragraphe 2</u> : Approche de solutions au problème spécifique n°2 et n°3.....	63
A. Approche de solutions aux problèmes spécifiques n°2.....	63
B. Approche de solutions aux problèmes spécifiques n°3.....	64
<u>SECTION II</u> : Réalisation du site web.....	65
<u>Paragraphe 1</u> : Choix de l'outil de conception du site.....	65
A. Zoom sur quelques CMS.....	65
B. Spip en question.....	67
<u>Paragraphe 2</u> : Conditions globales de mise en œuvre des solutions et administration du site.....	69
A. Conditions globales de mise en œuvre des solutions.....	69
B. Administration du site.....	70
CONCLUSION GENERALE.....	69
BIBLIOGRAPHIE.....	75
ANNEXES.....	77
TABLE DES MATIERES.....	89